

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT 2016 – 2017



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
DU PRÉSIDENT
2016 – 2017**



|

– NOS AMBITIONS –

ÊTRE OUVERTS SUR LE MONDE

DÉVELOPPER
L'ATTRACTIVITÉ & L'ACCÈS
À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RENFORCER L'EXCELLENCE
DE LA RECHERCHE

ANTICIPER & INNOVER



– NOS VALEURS –

ÉQUITÉ & SOLIDARITÉ

COLLÉGIALITÉ & TRANSPARENCE

RESPONSABILITÉ SOCIALE

INTRODUCTION

L'année 2016/2017 a permis d'avoir le bilan interne et externe des 5 dernières années que nous avons partagé au sein de la communauté mais aussi avec le HCERES, le ministère et nos principaux partenaires. Globalement et pour la première fois, les engagements pris auprès du ministère, en 2012, ont été tenus par notre établissement que ce soit en matière de recherche, de formation, de vie étudiante ou de pilotage. Si les taux de réussite en licence et en master se sont améliorés et que l'insertion est toujours aussi bonne, il n'en reste pas moins que l'un des grands enjeux qu'il nous reste à relever c'est bien, dans une période de croissance des effectifs étudiants, de conduire à la réussite le plus grand nombre en utilisant tous les vecteurs d'acquisition de connaissances et de compétences. En formation par apprentissage et en formation continue, nous avons dépassé les objectifs qui nous étaient fixés. En matière de recherche, la structuration a été poursuivie, les dispositifs incitatifs mis en place commencent à produire leurs effets, et le site caennais se situe très bien dans le cadre de la COMUE en profitant pleinement de la plus-value apportée par la COMUE notamment en matière de valorisation. Le pilotage dès 2014 de la culture et de la vie étudiante

par une même vice-présidente a eu un effet dynamique très fort qui aboutit aujourd'hui à une vie étudiante, en partenariat avec le CROUS, extrêmement dynamique et sur le plan culturel au rayonnement de l'université dans la cité avec de nombreux nouveaux partenariats. La politique documentaire s'est également construite autour de l'accompagnement étudiant et de l'enseignant-chercheur en développant tous les attendus du XXI^e siècle : documentation électronique, documentation papier, périodiques, extension des horaires d'ouverture, bibliothèque lieu de travail, de culture, d'échanges, de silence, lieu de vie, lieu de toutes les périodes de la vie. Tout cela a été rendu possible par la profonde évolution du mode de pilotage et de la montée en expertise des services support et soutien et notamment par la montée en puissance rapide du numérique dans les pratiques fondées sur un système d'information interopérable et développé dans toutes les activités. Enfin l'évolution de la gouvernance est avancée mais ce n'est qu'au terme de la rénovation des composantes et services que nous pourrions atteindre enfin le pilotage partagé qui correspond pleinement à la culture de notre communauté et seule lui permettra de relever les défis de demain.

INFORMATION AU LECTEUR

**DANS CHAQUE DOMAINE
DE L'ACTIVITÉ DE NOTRE UNIVERSITÉ
VOUS TROUVEREZ :**

- **UN BILAN DE SON ACTIVITÉ DE L'ANNÉE
TRADUISANT POUR L'ESSENTIEL
SON ÉVOLUTION DURANT 2012 – 2016**
- **SA COMPARAISON AVEC
D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS**
- **SES ENGAGEMENTS
POUR L'ANNÉE 2017 – 2018
INSCRITS DANS UNE VISION
DE 5 À 15 ANS**



PARUTIONS UNICAEN 2016 – 2017

**RAPPORT HCERES
SUR LA PÉRIODE 2012-2016**

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2017-2021

**CONTRACTUALISATION
AVEC LE MINISTÈRE
POUR LA PÉRIODE 2017-2021**

SOMMAIRE

8	LA RECHERCHE	38	L'INTERNATIONAL EN 2016 – 2017	50	LE PILOTAGE
	La mise en place des nouvelles unités de recherche		Mobilité entrante : 2 431 étudiants		L'organisation
	Les RIN recherche	39	Mobilité sortante : 541 étudiants	51	La mesure des risques
9	La formation doctorale			54	Finances
10	La valorisation	41	LA DOCUMENTATION	60	les ressources humaines
	L'accompagnement de la recherche			65	l'Immobilier
11	une recherche reconnue	45	LA VIE ÉTUDIANTE & LA CULTURE	69	Le système d'information
			Le 60 ^e anniversaire de la reconstruction	72	Communication
14	LA FORMATION	46	La maison de la culture	75	LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
	Les résultats		Les projets FSDIE		Politique d'impression
17	La nouvelle offre de formation 2017–2021	47	la valorisation de l'engagement étu- diant	76	Marché papier recyclé
26	l'Apprentissage				Installation des garages à vélos
29	Formation Continue	48	Renforcement de l'équipe du SUMPPS		Action de sensibilisation
34	L'orientation & l'insertion professionnelle				Soutien aux projets et initiatives étudiantes
				77	Manifestations
					Formations UNICAEN

LA RECHERCHE

LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS DE RECHERCHE

Après le processus d'évaluation des unités de recherche qui a débuté en octobre 2014 jusqu'au printemps 2015 et de l'évaluation de l'établissement et de sa politique de recherche en 2015–2016 par le HCERES, 46 unités de recherche sont reconduites ou créées par le Ministère à compter du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2021 dans le cadre du nouveau contrat quinquennal d'établissement. Le secteur bio-santé est celui qui a connu les plus fortes évolutions avec plusieurs recompositions-créations d'unités de recherche.

Suite à la réception des rapports définitifs du HCERES, les vice-présidents Recherche, la DRI et la Commission de la Recherche, ont réalisé un important travail d'analyse de ces rapports concernant les unités qui a permis de rédiger une synthèse s'appuyant sur les 6 critères retenus par le Haut Conseil dans son évaluation qui a ensuite été présentée et communiquée aux directeurs d'unité.

Deux grands objectifs sont fixés pour la recherche en 2017–2018 :

- Renforcer le pilotage par pôle et renforcer le rôle structurant des journées objectifs moyens
- Encourager et développer la dimension internationale de la recherche UNICAEN.

Par ailleurs l'université, en signant la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche, a clairement affiché sa volonté de donner de la cohérence à sa politique d'intégrité scientifique.

LES RIN RECHERCHE

Avec la fusion de la Basse et de la Haute Normandie, la nouvelle région Normandie a redéfini sa politique de recherche en déclinant son Schéma régional de l'économie, des entreprises, de l'internationalisation et de l'innovation · SRDEII et son Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation · SRESRI adoptés en décembre 2016 qui ont mobilisé les différents acteurs de la recherche et de l'innovation sur le territoire. Elle a ainsi organisé son financement à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la base de Réseaux d'intérêt normand · RIN se traduisant par des appels à manifestation d'intérêt :

- « RIN Recherche » qui « vise à soutenir l'excellence et l'attractivité des laboratoires de recherche normands en cohérence avec la stratégie des établissements, des organismes et de Normandie université au travers des 5 réseaux thématiques normands
 - « RIN doctorants » financés à 100 et à 50 %
 - « RIN Actions Sup' » qui a pour objectif de promouvoir l'accès à la formation supérieure pour tous les publics et de renforcer l'excellence des formations et le rayonnement des établissements d'enseignement supérieur
 - Et enfin le « soutien aux projets collaboratifs d'innovation » entre le monde académique et l'entreprise pour valoriser la recherche publique, transférer ses innovations et ainsi créer de la valeur ajoutée sur le territoire et développer l'emploi car les dépenses de R & D des entreprises en Normandie sont relativement faibles, même s'il faut relativiser au regard de la densité de population
- Ces différents RIN ont très fortement mobilisé les chercheurs, les laboratoires, et la DRI. Avec ces différents dispositifs de soutien, notamment les RIN doctorants et les RIN Recherche, la COMUE a joué un rôle de coordination des réponses à travers les Pôles de formation et de recherche, qu'elle a mis en place dans un laps de temps très contraint, et à travers le Comité de Pilotage qui associe les vice-présidents Recherche des établissements.

Enfin, c'est un peu plus de 20 projets financés représentant un peu plus de 3 M€ obtenus pour des projets impliquant des laboratoires UNICAEN dans le cadre des RIN Recherche (Hors CPER-CPIER). Sur ces 20 projets, l'université est chef de file de 7 et partenaire dans 13 autres.

LA FORMATION DOCTORALE

Désormais la formation doctorale est une compétence de la COMUE, même si les établissements continuent à intervenir dans la gestion au quotidien, puisqu'une convention signée avec cette dernière prévoit que les établissements de préparation du doctorat assurent, pour les doctorants qui y sont inscrits : l'inscription en thèse et la délivrance des documents relatifs (de la première année jusqu'aux années dérogatoires éventuelles), la convention de formation doctorale, l'autorisation de soutenance de la thèse et la désignation des rapporteurs, l'autorisation de dérogation, la délivrance de l'attestation de réussite en doctorat, le supplément au diplôme, le dépôt légal et la diffusion de la thèse, les cotutelles internationales de thèse.

Un travail important d'harmonisation des procédures et des documents est toutefois effectué en lien avec la COMUE et les autres établissements.

Dans les objectifs en matière de formation doctorale, le Collège des écoles doctorales · CED normandes a retenu le principe d'une mise en place de Maisons des doctorants à Caen, Le Havre et Rouen. Sur le site caennais, il est prévu la mise en place de 2 maisons des doctorants d'ici la fin 2017, l'une sur le Campus 1 et l'autre sur le Campus 2, qui permettront de conserver une proximité avec les unités de recherche.

La procédure de signalement électronique des thèses développée par l'université de Caen est aujourd'hui opérationnelle et l'ensemble de la COMUE bénéficie de ce nouveau moyen de référencement.

LA VALORISATION

La stratégie en matière de valorisation de la recherche désormais coordonnée par la COMUE à travers Normandie Valorisation a été confortée avec l'obtention d'un financement de 2 M€ dans le cadre du PIA qui s'ajoutent aux fonds de la région et des établissements. Normandie Valorisation a ainsi, en lien avec les directions de la recherche et de la valorisation des établissements, désormais les moyens de développer davantage la détection et le financement de la phase de maturation des projets innovants des laboratoires. Cette phase est en effet le plus souvent indispensable pour permettre un transfert de technologie vers les entreprises. L'université a ainsi obtenu 274 k€ de financement en 2016 au titre de la maturation de projets issus de ses laboratoires. L'université soutient également la création de start-up et est toujours membre du bureau de Normandie Incubation qui a fusionné avec l'incubateur haut-normand en janvier 2017.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE

Le soutien à la recherche contractuelle par le dispositif du Fonds incitatif à la recherche contractuelle · FIRC mis en place l'an dernier prend de l'ampleur et permet aux directeurs de laboratoire d'impulser une politique de recherche dynamique en leur offrant une souplesse de gestion des financements partenariaux notamment en confortant une approche pluriannuelle de l'utilisation des crédits et ce dans un contexte de mise en place de la réglementation nationale relative à la Gestion budgétaire et comptable publique · GBCP.

De nouveaux outils ont par ailleurs été rédigés ou sont déployés pour accompagner la recherche :

- le guide de la recherche contractuelle, des guides pour la gestion des projets européens,
- l'application OSCAR qui permet aux différents acteurs intervenant dans la gestion des contrats de recherche d'avoir accès aux mêmes données (Contrats, annexes financières, dates de début et de fin d'éligibilité des dépenses...). Cette application a été présentée au niveau national. Plusieurs établissements se sont manifestés pour acquérir cette application développée localement par notre DSI en lien avec la DRI : l'INSA de Rouen,, les universités de Rouen, du Havre, de Tours, de Limoges... D'autres établissements étudient actuellement cette possibilité.

Ces différents modes d'accompagnement visent à laisser au chercheur davantage de temps à la recherche et à lui faciliter l'obtention de contrats supplémentaires ce qui devrait produire un effet à terme sur le taux de publications.

La commission de la recherche a également renforcé ses dispositifs de soutien à la recherche en lançant un appel d'offre spécifique pour promouvoir les co-tutelles internationales avec le financement de trois contrats doctoraux dédiés.

UNE RECHERCHE RECONNUE

Le dynamisme de la recherche partenariale des unités s'est notamment traduit par l'entrée du CRISMAT et du LCS dans l'Institut Carnot Énergie et systèmes de propulsion · ESP ainsi que par la présence du CERMN, de l'équipe LDM-TEP de l'ISTCT et du LCMT dans le Tremplin Carnot I2C – Institut Carnot Chimie.

Plusieurs chercheurs ont vu leurs travaux récompensés par des prix ou distinctions, attestant de la qualité de la recherche développée. Valentin Pestel, doctorant au Laboratoire de physique corpusculaire, a remporté la finale régionale du concours *Ma thèse en 180 secondes* le 5 avril 2017 – une consécration pour le LPC qui célèbre, cette année, le 70^e anniversaire de sa création.

Soixante ans après le colloque «Mendès France» de 1956, La MRSH a organisé une rencontre importante pour penser la recherche de demain en réunissant un parterre de scientifiques prestigieux notamment deux prix Nobel. Le colloque « Caen 1956-2016. La Recherche. Construire demain » a permis de mettre en perspective les débats d'alors et de réfléchir, dans un esprit similaire, aux enjeux de la recherche française.

**Taux de publication UNICAEN
comparé à des universités
de même nature**

Rang national sur 38 universités	université	Nombre de publication par an	Nombre EC* (2014)	Nombre de publication par an et EC
22	Dijon	1 223,4	914	1,34
29	Tours	904,6	846	1,07
30	Rouen	903,2	848	1,07
32	Poitiers	935,3	935	1,00
34	Caen	899,3	934	0,96
37	Amiens	630,2	758	0,83



LA FORMATION

LES RÉSULTATS

Au cours de son contrat quinquennal 2012-2016 avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, l'université de Caen Normandie a mis en œuvre des actions pour améliorer la réussite de ses étudiants. La publication récente par le ministère des taux de réussite en licence des universités montre sans ambiguïté la progression de notre université, qui devient de fait leader sur ce champ au sein de Normandie université. Il est important de noter que sur la même période, l'université de Caen Normandie a connu une forte augmentation de ses néo bacheliers intégrant une licence, parmi les plus fortes sur le territoire national. Par conséquent, dans un contexte de contraintes budgétaires nationales sur le financement de l'enseignement supérieur, l'université de Caen Normandie a rempli deux objectifs simultanément : permettre à plus de jeunes normands d'intégrer une formation universitaire permettant de rattraper ainsi le retard de la région dans le domaine ; améliorer la réussite de ses étudiants.

Il apparaît que la réussite en licence est fortement conditionnée par la première année à l'université des néo bacheliers, qui ont à s'adapter à de nouvelles méthodes pédagogiques demandant plus d'autonomie. Sur ce point, la progression de l'université est nette même si nous attendons encore de meilleurs résultats. L'université de Caen Normandie fait mieux que ce qui est attendu d'elle par rapport aux moyennes nationales. Il apparaît aussi clairement que le taux de réussite des universités est pénalisé par les bacheliers issus des filières technologiques, encore plus des filières professionnelles ; c'est bien leurs choix d'orientation qu'il faut interroger.

L'analyse de la réussite en licence en trois ou quatre années repose nécessairement sur des données plus anciennes, puisqu'il faut suivre les cohortes. Les résultats présentés dans la publication du ministère ne prennent donc pas en compte les actions menées sur la première année de licence, menées depuis 2012. Néanmoins, les résultats progressent également sur la réussite en licence en quatre années, et les résultats de l'établissement sont maintenant meilleurs que ceux attendus comparativement aux moyennes nationales.

L'université de Caen Normandie doit poursuivre sur cette voie, car nous devons améliorer encore la réussite de nos étudiants. Pour cela, l'université,

dans son projet stratégique 2017-2021, déploiera dès la rentrée 2017 la spécialisation progressive en licence qui permettra à tout étudiant de changer d'orientation au cours de ses deux premières années de formation ; elle mettra également en œuvre des transformations pédagogiques, incluant notamment les outils numériques, pour répondre à l'évolution des besoins des étudiants ; elle poursuivra également le travail pour une meilleure orientation des bacheliers, en se reposant sur un travail d'information en amont avec les lycées notamment.

PASSAGE L1-L2

Ce taux correspond à l'attente première des néo bacheliers. Nous proposons une analyse entre les cohortes 2010 et 2014. Les effectifs de l'université de Caen Normandie ont cru fortement sur cette période : +1 034 (+44 %) néo bacheliers (+ 31 % à l'échelle nationale) ; cela correspond aussi au rattrapage du retard qu'avait la région en matière de poursuites d'études dans l'enseignement supérieur. Ces étudiants viennent à 80 % d'une filière générale du baccalauréat, 15 % d'une filière technologique et à 5 % d'une filière professionnelle.

Pour pouvoir comparer entre elles les universités, le ministère utilise l'indicateur « Valeur ajoutée sur le passage en L2 ». Celui-ci permet de prendre en compte les différences entre les effectifs étudiants des universités, par exemple en ce qui concerne l'origine sociale des étudiants, le baccalauréat d'origine, la nature des études suivies à l'université.

Entre les cohortes 2010 et 2014, la valeur ajoutée sur la réussite des L1 de l'université de Caen Normandie est passée de -2,5 points à +0,6 points. Si on établit sur la base de cet indicateur un classement, l'université de Caen Normandie passe de la 53^e place à la 37^e, sur un total de 73 universités classées. Les résultats concernant la cohorte 2015 laissent penser que nous avons encore progressé.

Le taux moyen de passage en L2 pour les néo bacheliers à l'université de Caen Normandie est de 41,7 % ; à l'échelle nationale, il est de 40,6 %. Les taux de réussite sont très différents selon les filières du baccalauréat d'origine : 50 % pour les titulaires d'un baccalauréat général, 14 % pour un baccalauréat technologique et 5 % pour un baccalauréat professionnel.

Les taux de réussite selon la nature des études poursuivies à l'université de Caen Normandie peuvent être différents :

- Langues : 49 % UNICAEN, 38 % de moyenne nationale
- Sciences, Sciences de la vie : 48 % UNICAEN, 41 % de moyenne nationale
- Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Arts : 46 % UNICAEN, 44 % de moyenne nationale
- Sciences économiques et gestion : 40 % UNICAEN, 39 % de moyenne nationale
- STAPS : 36 % UNICAEN, 39 % de moyenne nationale
- Droit, AES : 30 % UNICAEN, 36 % de moyenne nationale

Un autre indicateur intéressant est le taux de sortie du système universitaire à l'issue de la première année. Sur ce point, l'université de Caen Normandie progresse également : le taux passe de 27,1 % pour la cohorte 2010, à 25,7 % pour la cohorte 2014. La moyenne nationale est quant à elle de 29,8 % pour la cohorte 2014 et s'est dégradée. Si nous établissons un classement des universités à l'échelle nationale sur la base de cet indicateur, l'université de Caen Normandie passe de la 30^e place à la 17^e.

Le taux moyen de réussite en licence en 3 ou 4 ans pour les néo bacheliers à l'université de Caen Normandie est de 56 % ; à l'échelle nationale, il est de 56,1 %.

Le taux moyen de réussite en licence en seulement 3 ans à l'université de Caen Normandie est de 40,3 %, pour une valeur ajoutée de -3,3 ; ces deux chiffres n'ont pas évolué depuis 2008.

RÉUSSITE EN LICENCE EN PROFESSIONNELLE

En 2014-2015, 806 étudiants étaient inscrits pour la première fois en licence professionnelle à l'université de Caen Normandie ; 90,3 % d'entre eux l'ont obtenu dès cette première inscription. La valeur ajoutée par rapport au taux attendu est de 1 point. La moyenne nationale est quant à elle de 88,9 %.

En 2009-2010, ce même taux de réussite était de 88,0 %, pour une valeur ajoutée de -0,2 point.

LA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION 2017 – 2021

L'élaboration de la nouvelle offre de formation de l'université de Caen s'est inscrite dans une stratégie partagée ayant pour finalité :

- D'améliorer encore l'attractivité de notre établissement, en renforçant à la fois la qualité de nos formations, leur pilotage, leur adossement à la recherche, leur dimension internationale et la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants vers la réussite ;
- De contrôler le coût de ses formations pour s'assurer de leur soutenabilité ;
- De conforter sa place dans la cité par une meilleure visibilité de ses activités et une plus grande coopération avec les autres acteurs académiques, socio-professionnels et les collectivités.

L'OFFRE DE FORMATION

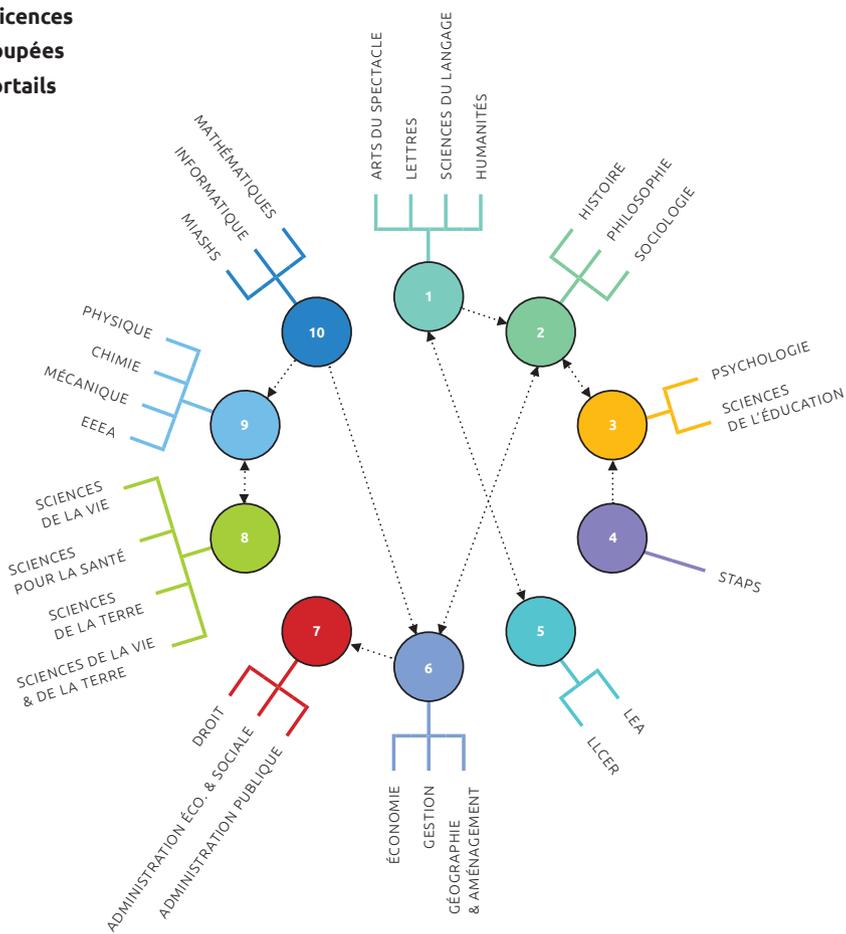
LICENCES ET LICENCES PROFESSIONNELLES

Un axe majeur des nouvelles licences de l'université de Caen Normandie est celui de la spécialisation progressive, conçue pour faciliter la transition entre le lycée et l'université et favoriser la réussite des étudiants. Pour mettre en œuvre cette spécialisation progressive, l'université de Caen a construit ses licences autour de portails relevant d'un ou plusieurs domaines de formation. Ces portails associent des disciplines différentes les unes des autres permettant à l'étudiant de se constituer un socle de connaissances et de compétences cohérent pour changer, s'il le souhaite, de mention de licence sans compromettre ses chances de réussite.

Notre offre de formation de licence est ainsi ventilée dans 10 portails, pour un total de 29 mentions distinctes, de la manière suivante :

- Arts du spectacle, lettres, sciences du langage & humanités (avec 4 mentions : Arts du Spectacle ; Lettres ; Sciences du langage ; Humanités) ;
- Science humaines & sociales 1 (avec 3 mentions : Histoire ; Philosophie ; Sociologie) ;
- Science humaines & sociales 2 (avec 2 mentions : Psychologie ; Sciences de l'éducation) ;
- Sciences & techniques des activités physiques & sportives (avec 1 mention : STAPS) ;

Des licences regroupées en portails



- | | | | |
|----------|--|-----------|---|
| 1 | ARTS DU SPECTACLE · LETTRES · SCIENCES DU LANGAGE · HUMANITÉS | 6 | ÉCONOMIE · GESTION · GÉOGRAPHIE |
| 2 | SCIENCES HUMAINES & SOCIALES 1 SHS 1 | 7 | DROIT & ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE & PUBLIQUE |
| 3 | SCIENCES HUMAINES & SOCIALES 2 SHS 2 | 8 | BIOLOGIE & SCIENCES DE LA TERRE |
| 4 | SCIENCES & TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES & SPORTIVES STAPS | 9 | PHYSIQUE · CHIMIE · INGÉNIERIE PCI |
| 5 | LANGUES ÉTRANGÈRES | 10 | MATHÉMATIQUES & INFORMATIQUE |

- Langues étrangères (avec 2 mentions : LEA ; LLCER) ;
- Économie, gestion, géographie (avec 3 mentions : Économie ; Gestion ; Géographie & aménagement) ;
- Droit & administration économique, sociale & publique (avec 3 mentions : Droits, AES, Administration publique) ;
- Biologie & Sciences de la Terre (avec 4 mentions : Sciences de la Vie, Sciences pour la Santé, Sciences de la Terre ; Sciences de la Vie et de la Terre) ;
- Physique, chimie, ingénierie (avec 4 mentions : Physique, Chimie, Mécanique, EEEA) ;
- Mathématiques & informatique (avec 3 mentions : Mathématiques ; Informatique ; MIASHS).

Cette nouvelle architecture offre davantage de souplesse dans la construction des parcours de formation et permet une orientation progressive de l'étudiant selon l'évolution de son projet personnel et professionnel. En effet, le choix de la mention peut être modifié en cours de cursus : à la fin de la 1^{re} ou de la 2^e année, la spécialisation progressive offre à l'étudiant un choix d'orientation entre les différents parcours d'une même mention de licence ou de poursuivre son cursus au sein d'une autre licence du même portail et dans certains cas d'un autre portail.

En 3^e année de licence, la formation s'appuie soit sur des enseignements conduisant à la délivrance d'une mention de licence générale, soit sur une mention de licence professionnelle.

En ce qui concerne ces dernières, l'université de Caen Normandie propose 31 mentions de Licence Professionnelle :

- 1 dans le domaine des arts, lettres et langues,
- 12 dans le domaine du droit, économie et gestion
- 2* dans le domaine des sciences humaines et sociales
- 16** dans le domaine des sciences, technologie et santé

* Dont une mention rattachée également à SHS (Services à la personne).

** Dont une mention rattachée également à DEG (Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement).

L'OFFRE DE FORMATION MASTER

En ce qui concerne l'offre de formation de Master ce n'est pas moins de 59 mentions qui sont proposés par l'université de Caen Normandie :

- 4 dans le domaine des arts, lettres et langues
- 25 dans le domaine du droit, économie et gestion
- 11 dans le domaine des sciences humaine et sociales
- 19 dans le domaine des sciences, technologie et santé

À partir de 2015 toute la communauté a préparé, sous l'égide du vice-président à la Formation la nouvelle offre de formation 2017/2021. Cet immense travail conduit par l'ensemble des enseignants mais aussi des BIATSS chargés de sa mise en œuvre administrative et logistique s'est effectué dans la prise en compte d'un changement de paradigme fondamental entre habilitation et accréditation et d'évolutions réglementaires substantielles notamment la spécialisation progressive en licence. Notre établissement s'est plié à ce double exercice avec un succès reconnu par un vote unanime du CNESER début 2017.

Parallèlement plusieurs chantiers ont été mis en place afin de permettre la mise en œuvre de cette nouvelle offre. Le cadre obligatoire des entrées par portail pour les étudiants en licence a impliqué une harmonisation des calendriers, des calendriers des examens et des modalités de contrôle des connaissances. Le champ des possibles ouverts à ces étudiants conduit à une plus grande mutualisation et à un plus grand partage entre composante et services. Des outils comme UNIFORM ont été mis en place pour permettre de mieux communiquer notre nouvelle offre aux étudiants et les organisations entre et intra-composantes ont dû être revues, pour exemple, les décloisonnements spatiaux ont été recherchés tant sur le campus 1 que sur le campus 2.

LA SOUTENABILITÉ

Les critères de la soutenabilité ne se résument pas aux moyens dédiés à la pédagogie. Ils prennent en compte l'orientation, l'insertion mais aussi les méthodes pédagogiques et notamment notre capacité à intégrer les transformations pédagogiques.

Concernant la soutenabilité liée aux moyens humains et financiers, l'établissement a complété l'application OSE d'un module d'évaluation des charges d'enseignement qui doit permettre de faire les choix nécessaires dans la mise en offre de la nouvelle offre.

Si la nouvelle offre de formation s'est construite sur la base des contenus pédagogiques, en prenant en compte dans le cursus Licence la nécessaire spécialisation progressive, elle devait répondre également à des critères de soutenabilité ; celle-ci est destinée à garantir la capacité de l'établissement à mettre en œuvre durablement l'offre de formation accréditée, au vu de ses ressources. C'est ainsi que le Conseil d'Administration a été amené, lors du Débat d'orientation budgétaire à déterminer un volume horaire d'enseignement en formation initiale qui permettait de mettre en œuvre cette nouvelle offre de formation dans les meilleures conditions : ce volume a été fixé à 327 000 h.

L'application OSE, dans laquelle a été intégré un module de simulation, a permis alors à chaque composante de travailler sur la mise en œuvre de son offre de formation, en menant des arbitrages tant sur les options que sur le dimensionnement des groupes, en prenant en compte les exigences pédagogiques et de soutenabilité. Le plafond fixé par le Conseil d'Administration devrait être en réalité dépassé (d'environ 20 000 h). Il faudra en tenir compte pour définir la méthodologie qui sera utilisée pour l'accréditation de la prochaine offre de formation, pour qu'un cadrage horaire global soit pris en compte avant la mise en œuvre des réflexions pédagogiques ; cette contrainte devra permettre aussi d'innover dans les méthodes pédagogiques.

LES TRANSFORMATIONS PÉDAGOGIQUES ET L'APPORT DU NUMÉRIQUE

L'université de Caen Normandie est très bien positionnée et identifiée dans le paysage français en termes de transformations pédagogiques. Ces transformations profondes prendront du temps et devront être accompagnées, tant par des personnels formés à l'accompagnement pédagogique que par la reconnaissance de l'investissement des enseignants-chercheurs dans la pédagogie. Afin d'affirmer la trajectoire que nous souhaitons prendre, plusieurs expérimentations ont été initiées, avec le soutien financier de l'établissement, du ministère et de la Région Normandie.

DIFFÉRENTS APPELS À PROJETS OU MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT ONT ÉTÉ FINANCÉS

Nous avons obtenu seuls ou en partenariat, trois AMI Transformations pédagogiques en 2016–2017 du ministère :

- E-EXAMENS : l'objectif est d'aligner les modalités d'examens sur les modalités de formation à distance ainsi que de pouvoir gérer à terme de grands groupes d'examens en ligne. Pour l'expérimentation, nous faisons appel à un prestataire extérieur, en ayant géré les aspects de respect des données personnelles avec notre CIL (correspondant informatique & libertés) et la CNIL. Cette expérimentation se veut être un démonstrateur pour les autres établissements qui souhaiteraient mettre en place de telles modalités d'examens. Nous allons écrire un livre blanc sur la question d'ici la fin de l'année universitaire.
- ATTESTOODLE : en partenariat avec l'université du Maine, l'objectif est de pouvoir remonter automatiquement les traces d'apprentissage des étudiants qui suivent leur formation continue financée en ligne. Les émargements horaires n'ont pas beaucoup de sens dans ce contexte où un étudiant peut passer beaucoup de temps à travailler un document qu'il aura téléchargé en deux secondes. Ce projet aborde les aspects techniques sur la plateforme moodle, ainsi qu'un travail avec les organismes financeurs. Le projet a permis le recrutement de deux développeurs.
- RENAPSUP : en partenariat avec les universités d'Aix-Marseille, Nantes, l'UTT et le groupement des écoles Centrale, nous avons créé un réseau sur l'approche par compétence et l'approche programme des cursus. Très concrètement, les équipes pédagogiques sont au centre de ces démarches, et une des concrétisations que nous mettons en œuvre à Caen est la reconnaissance de l'investissement des étudiants par des badges. Pour l'année passée et l'année en cours, nous abordons la reconnaissance des « Soft Skills » ou compétences personnelles transversales qui ne sont pas présentes dans les maquettes des diplômes. Ces dispositifs visent aussi à améliorer l'engagement et l'implication des étudiants dans leurs formations en intégrant une dimension ludique à l'acquisition des compétences (j'ai le badge de niveau 1 et je souhaite celui de niveau 2 !). Le projet permet de financer des regroupements nationaux (nous organisons celui du 6 décembre 2017 à Caen) et des ateliers de formation (le 7 décembre à Caen sur les badges). Nous avons bénéficié de deux jours de formation à l'École centrale de Lyon sur l'accompagnement des gouvernances à l'implémentation de l'approche programme.

Nous avons aussi obtenu un AMI Transformations pédagogiques 2017–2018 du ministère :

- **FLEXIPACES** : ce projet a pour objet d'évaluer la façon dont les enseignants peuvent s'approprier des contenus de formation qu'ils n'ont pas créés. Cette étude et expérimentation se déroulera dans le cadre du projet AlterPACES de l'UFR Santé, où des étudiants peuvent rejoindre les secondes années de Santé sans nécessairement passer par le concours de PACES. Une voie alternative, impliquant différentes réalisations est ouverte. L'étudiant devra avoir validé une licence, une unité d'enseignement · UE spécifique et un entretien. Pour ces étudiants enrôlés dans d'autres formations, une UE à distance est prévue, basée sur un auto-positionnement et des contenus de remédiation. Une UE sera aussi offerte selon les mêmes modalités aux étudiants ayant intégré la seconde année. Ces contenus seront ceux repérés dans le catalogue des université Numériques Thématiques. Outre des heures enseignant, le projet permet le recrutement d'un ingénieur pédagogique en accompagnement.

Nous avons aussi obtenu deux projets FEDER avec la Région Normandie sur la ludification des enseignements :

- **JASPER** : ce projet va permettre de créer une modélisation réaliste 3D d'un EHPAD en proposant pour la première partie financée une modélisation de gestion de crise en cas d'épidémie fulgurante de grippe. Les étudiants pourront tour à tour endosser différents rôles (soignants, direction etc.) leur permettant d'expérimenter et d'acquérir les gestes nécessaires. Plusieurs autres phases de développement sont prévues. Un développeur 3D a été recruté.
- **JKUB** : ce projet va permettre la création d'un moteur de jeux de plateau sur le modèle de celui développé par l'IUT de Caen sur le classement systématique du vivant. Ce jeu (basé sur un jeu de l'oie) a tout d'abord été développé sur des cartes que les étudiants contribuaient à créer, et a été porté au format numérique grâce au soutien du dispositif InitiaTICE du CEMU. L'objectif est d'offrir un environnement générique que tout enseignant pourra s'approprier de façon simple afin de créer un jeu adapté à ses propres objectifs de formation. Un développeur a été recruté.

COLLOQUES

Cette année, nous avons organisé plusieurs colloques importants (plus de 200 participants), manifestations contribuant à la fois à former ou acclturer nos collègues du territoire normand et national à plusieurs enjeux des transformations pédagogiques :

- Les secondes rencontres Journées de la FTLV du ministère (22 novembre 2016)
- Le colloque CPU « Devenir citoyen à l'ère du numérique » qui a, aussi, été l'occasion pour la CPU de rendre un hommage à Pierre Sineux (30 novembre 2016).
- Les JIPN sur la thématique de la certification, qui ont vu nos partenariats s'enrichir avec la présence du Rectorat, aux côtés de la Région et de la ComUE Normandie université (4 et 5 juillet 2017).

FORMATIONS

Le CEMU offre régulièrement des formations aux outils numériques pour la transformation pédagogique, en ayant accentué cette année la formation d'équipes pédagogiques plutôt que d'enseignants isolés. Bien évidemment les formations individuelles existent toujours, mais il est désormais souhaitable de faire prendre corps à de véritables équipes pédagogiques qui réfléchissent de concert aux pratiques pédagogiques.

Le CEMU a mis en place les Café-TICE, qui ont lieu tous les premiers mardis du mois entre 13h et 14h, dans le Learning Lab du CEMU, autour d'une thématique précise et d'un café gourmand. Le Café-TICE est aussi offert en web-conf et en simultané.

FORMATIONS EN LIGNE SUR FUN

- Le MOOC « Protégez votre vie numérique » a été ouvert en SPOC en février 2016 pour l'IUT de Cherbourg, toujours avec une modalité pédagogique mixte, à savoir un temps de regroupement hebdomadaire avec des ingénieurs du CEMU. Il y avait 25 inscrits et 18 attestations ont été délivrées.
- Un MOOC « Former et développer les compétences » a été créé dans le cadre d'un partenariat entre OPCALIM (une OPCA du secteur Agro-alimentaire), FUN et l'université de Caen Normandie. Il est porté par l'IAE de Caen et l'IHEDREA. Il ouvrira pour une seconde session le 27 septembre 2017. Pour la session 1, il y avait plus de 10 000 inscrits. L'originalité de cette formation MOOC est non seulement que c'est une formation certifiante, mais qu'elle est désormais intégrée au DU « Métier de la Formation et du Développement des Compétences » de l'IAE. Un bel exemple de partenariat permettant de financer et monter des formations qui se déclinent ensuite dans les diplômes de l'établissement.

PROJET INITIATICE

ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Cette année a vu le soutien et la réalisation de 8 projets innovants dans le cadre des projets InitiaTICE et de 15 équipes pédagogiques qui ont souhaité soit transformer leurs pratiques pédagogiques, soit développer de nouvelles ressources de formation ou de remise à niveau.

À noter qu'à la rentrée 2018, tous les nouveaux enseignants devront pouvoir se former à la pédagogie. Nous allons commencer dès cette année en réalisant un accompagnement le temps de l'ouverture du MOOC « Se former pour enseigner dans le Supérieur ». Tout enseignant, nouveau ou plus ancien, peut s'inscrire et bénéficier de l'accompagnement qui sera mis en place (un créneau synchrone toutes les deux semaines, en webconférence ou en présentiel).

L'APPRENTISSAGE

Cette année le CFA PESCN a élaboré son projet d'établissement pour la période 2018-2022. Il s'articule autour d'une ambition déclinée en cinq axes et s'appuie sur le plan normand de relance de l'apprentissage.

UNE AMBITION :

INTÉGRER L'ENSEMBLE DES FORMATIONS

PAR APPRENTISSAGE AU SEIN DU CFA PESCN

L'université de Caen Normandie et ses partenaires demandent l'intégration de l'ensemble de leurs formations par apprentissage au sein du CFA PESCN dont ils sont membres fondateurs.

Cette demande préfigure la création d'un CFA normand de l'enseignement supérieur entre les établissements de la COMUE conformément aux discussions engagées en ce sens avec l'université de Rouen Normandie et l'université Le Havre Normandie.

En 2016–2017, 43 diplômés de l'université de Caen Normandie (54 années) sont accessibles en apprentissage, pour 638 apprentis.

Au sein de l'université de Caen Normandie, l'apprentissage est géré selon les diplômés par 5 CFA partenaires.

Le CFA PESCN porte 53 % des apprentis inscrits à l'université et 58 % des diplômés délivrés.

Le rapatriement de l'ensemble des formations en apprentissage de l'université de Caen Normandie et des membres fondateurs représente l'intégration de 380 apprentis. Le rapatriement des formations se fera de manière progressive pour aboutir à la constitution à terme d'un CFA normand de l'enseignement supérieur. Il est à noter que les 3 membres fondateurs du CFA sont également membres de la COMUE.

Ce rapatriement sera mené en parallèle à la reprise par l'université de Caen Normandie de la gestion des contrats de professionnalisation (évalué à 114 alternants) indépendamment de l'apprentissage. Un calendrier a été fixé dans le projet pluriannuel 2018-2022.

**La place de l'apprentissage
à l'université
de Caen Normandie
n'a cessé de croître
durant les 5 dernières
années**

	Nombre d'apprentis à l'université de Caen	Collecte de la taxe d'apprentissage <i>part composante</i>	Nombre de diplômés	Nombre d'apprentis portés par le CFA de l'enseignement supérieur de l'université de Caen	Collecte de la taxe d'apprentissage <i>part CFA</i>	Nombre de diplômés
2012 – 13	417	1 355 583	27	212	577 518	13
2015 – 16	503	1 225 699	32	311	1 790 080	20
2016 – 17	556	1 178 130	33	340	1 857 292	24

5 AXES AU PROJET

AXE 1 MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA NORMANDIE EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE

- Rapatrier pour proposer à terme un CFA normand de l'enseignement supérieur performant et attractif (action 1 du plan normand de relance). D'ici 2022, le CFA accueillera plus de 800 apprentis, répartis sur 45 diplômes de l'enseignement supérieur.
- Structurer le CFA sur les volets pédagogiques, financiers et socio-éducatifs en mutualisant les moyens techniques et en appliquant les règles de la commande publique (action 3 du plan normand de relance)
- Contribuer au développement d'une pédagogie active et à la diversification des pratiques pédagogiques

AXE 2 PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE DANS LES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

> ACTION 4 À 10 DU PLAN NORMAND DE RELANCE

- S'adresser à une communauté de plus de 30 000 étudiants inscrits à l'université de Caen Normandie et des membres fondateurs du CFA
- Soutenir et relayer les actions régionales, les initiatives des branches professionnelles, des Campus des métiers, des missions locales...
- Développer le réseau des anciens
- Intégrer et participer aux instances, réseaux et assemblées CREFOP – assemblées des CFA/ SPRO / ARDIR – ANASUP, pour faire valoir l'enseignement supérieur Normand.

AXE 3 MIEUX ACCOMPAGNER LES APPRENTIS PRÉPARER À L'APPRENTISSAGE

> ACTION 11 DU PLAN NORMAND DE RELANCE

- Initier des dispositifs préparant à l'apprentissage (préparer aux codes de l'entreprise et au savoir-être)
- Expérimenter la détection des décrocheurs de l'enseignement supérieur et étudier les possibilités d'intégration ou proposer des passerelles

- Offrir les meilleures chances de réussite en privilégiant l'accompagnement personnalisé par le personnel du CFA qui redirigera vers le personnel qualifié du CROUS, du Service de médecine préventive et de promotion de la santé ou de la Cellule handicap
- Lutter contre les ruptures de contrats d'apprentissage (action 14 du plan normand de relance)
- Suivi individualisé des indicateurs (retards, absences, arrêts maladie...) en parallèle des visites en entreprise
- Soutenir la mobilité internationale des apprentis (action 16 du plan normand de relance)

AXE 4 INVITER LES ENTREPRISES À RECOURIR A L'APPRENTISSAGE

- Faciliter la mise en relation employeur et étudiants (futurs apprentis) (action 19 du plan normand de relance)
- Multiplier les rencontres ENTREPRISE –ENSEIGNANTS –ETUDIANTS
- Inciter les entreprises à affecter la taxe d'apprentissage (action 21 du plan normand de relance)
- Apporter une réponse raisonnée et responsable aux besoins des entreprises

AXE 5 ADAPTER L'OFFRE ET LA CARTE DES FORMATIONS NORMANDES

- Mobiliser de manière coordonnée l'ensemble des établissements de la COMUE qui souhaiteraient ouvrir des formations à l'apprentissage (action 22 du plan normand de relance)

FORMATION CONTINUE

UN POTENTIEL À SOUTENIR

La formation continue est une mission essentielle pour notre établissement et pour notre territoire. L'université de Caen Normandie a accueilli en 2016–2017 6 971 stagiaires de la formation continue soit 15,37 % de plus (+929) que l'année précédente. Plus précisément, 66 % des stagiaires sont inscrits dans les différents dispositifs suivants ; plan de formation, contrat de professionnalisation ou congé individuel de formation, soit une augmentation de 2 %. La part des

stagiaires autofinçant leur formation représente 27 % (soit une diminution de 1 %) et celle des personnes bénéficiant d'un dispositif d'aide est de 7 % (soit une diminution de 1 %). Le chiffre d'affaires de la formation continue UNICAEN est de 6 613 869 € soit une augmentation de 10,8%.

UNE ORGANISATION AGILE À CONFORTER

Au-delà de ces chiffres, l'année 2016–2017 a été marquée par la nomination d'une Vice-Présidente déléguée à la formation continue qui a permis la mise en œuvre d'une dynamique collective pour la formation continue au sein de notre établissement et de la COMUE Normandie université avec pour ambition de mieux répondre aux enjeux du territoire normand en termes de Formation tout au long de la vie · FTLV. Les effets de cette volonté collective se sont traduits tout d'abord par l'obtention dans le cadre de la COMUE de l'Appel à manifestation d'intérêt · AMI FTLV proposé par le ministère de l'Enseignement supérieur avec comme premier résultat l'obtention de 3 postes d'ingénieurs pédagogiques dont l'un est attaché au développement de DU modulaires et hybrides à l'université de Caen Normandie. Cet AMI a été l'occasion pour notre établissement d'accroître ses collaborations avec les membres de Normandie université et d'initier une harmonisation des pratiques en commençant par les critères qui définissent les publics qui relèvent de la formation continue · FC, ce qui nous permettra à l'avenir de répondre ensemble à des appels d'offre régionaux et nationaux.

La formation continue à l'université de Caen Normandie, historiquement décentralisée dans les composantes, est la plus active de tous les établissements de Normandie université. Afin d'aider à son développement et répondre aux enjeux importants de la qualité, les acteurs UNICAEN de la FC ont été organisés en réseaux avec comme tête de pont le SUFCA. La désignation de référents et la constitution de commissions spécifiques FC dans chaque composante ont permis d'identifier les acteurs et les mettre en synergie dans des groupes de travail visant à échanger sur les pratiques et développer des procédures et outils communs. Cette mise en réseau des acteurs UNICAEN pour la formation continue a pour ambition de répondre aux exigences de qualité tout en gardant notre dynamisme. Nous avons ainsi, grâce au SUFCA, mis en réseau les chargées de relations entreprises afin qu'elles puissent partager leurs pratiques et développer une culture et des outils communs tout en conservant leurs activités liées à leur

composante d'origine. La même démarche a été entreprise auprès de l'ingénieur qualité travaillant pour l'IAE qui, grâce à des temps communs avec l'ingénieur qualité UNICAEN, pourra apporter sa contribution au travail collectif et faire bénéficier sa composante de rattachement des outils et procédures collectivement élaborés. Le SUFCA est ainsi renforcé afin d'accompagner les composantes et de répondre aux exigences des financeurs en matière de qualité et répond à la nécessité pour les financeurs d'avoir un interlocuteur unique.

OBJECTIF QUALITÉ

L'année 2016–2017 a aussi été pour l'université de Caen Normandie celle de l'ouverture du chantier qualité pour la formation continue. En accord avec le décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue, nous avons mis en œuvre avec les composantes une démarche de qualité facilitée par le recrutement d'une ingénieur qualité dont la mission principale est d'aider les composantes de notre établissement à répondre aux exigences d'accueil et d'accompagnement des stagiaires en formation continue et faciliter l'obtention de financements en provenance des organismes paritaires ou de la région Normandie. Dans le même objectif d'amélioration de la qualité, un ingénieur informatique a également rejoint l'équipe du SUFCA avec pour mission de généraliser le déploiement de FCA, application informatique de gestion de la Formation continue, l'université de Caen étant dans le groupe pilote expérimental de déploiement de cet outil à l'échelle nationale. Afin de juger de la qualité de nos prestations en formation continue, les OPCA ont mis en place en janvier 2017 une plateforme appelée DataDock qui a été renseignée par le SUFCA et validée avec succès pour UNICAEN, ce qui doit nous conforter dans notre démarche collective.

Enfin un travail important a été entrepris par la cellule d'aide au pilotage afin de fournir aux composantes des éléments de coûts complets permettant une harmonisation progressive des tarifs des formations continue proposées par UNICAEN. Afin de faciliter la promotion de notre offre de formation continue et de permettre aux futurs stagiaires de constituer leur dossier de demande de financement, nous avons anticipé à l'échelle de l'établissement le vote des tarifs 2018–2019.

PERSPECTIVES 2017 – 2018

L'année 2017–2018 sera, elle aussi, sous les auspices de la qualité avec en point d'orgue la certification FCU en tant qu'organisme de formation pour laquelle nous nous sommes engagés avant la fin 2018. L'obtention de cette certification implique pour notre communauté d'harmoniser encore un peu plus ses pratiques de formation continue afin de pouvoir subir avec succès les audits externes dont nous ferons l'objet tout au long de l'année 2018. À cette fin, des groupes de travail seront organisés et animés par l'équipe du SUFCA afin de concevoir des procédures et des outils communs et adaptés aux attentes de l'organisme certificateur. Cette certification FCU permettra à notre établissement de prétendre à des financements plus ambitieux et d'alléger les procédures de contrôle des organismes financeurs.

Le second objectif de l'année 2017–2018 sera de constituer un catalogue des expertises recherche qui pourra faire l'objet d'une promotion pour la mise en place de formations qualifiantes à haut niveau d'expertise. Cette démarche sera associée à une réflexion avec les directeurs d'unité de recherche d'un modèle économique permettant aux unités de recherche de bénéficier d'une partie du résultat de ces actions de formation.

Le troisième grand objectif de l'année à venir est la rédaction collective du schéma directeur pour la formation continue qui devra poser nos ambitions et les moyens que nous nous donnons pour répondre aux enjeux de la formation continue pour les années à venir. Ces enjeux sont cruciaux pour notre établissement et son territoire.

Enfin, l'année 2017–2018 sera l'occasion de poser ensemble les premières fondations de la maison de la formation qui devra réunir en un seul lieu l'ensemble des services support à la formation initiale et continue, présentielle et à distance. Ce nouvel espace doit permettre une meilleure interaction des services supports à la formation au bénéfice tant des acteurs que des étudiants et stagiaires de l'université de Caen Normandie.

**La Formation
continue UNICAEN
comparée à
des universités
de même nature**

source : depp-ni-2015-36-donnees-FCU-2013
modification UNICAEN : suppression des effectifs UIA



universités	effectifs étudiants inscrits FC	rang sur 83 établissements	heures stagiaires	rang sur 83 établissements	chiffre d'affaires €	rang sur 83 établissements
Amiens	6755	15	993 969	5	2 406 248	46
Caen	6217	18	785 632	11	5 268 000	16
Dijon	4622	30	655 105	18	6 253 548	11
Poitiers	5182	26	994 538	4	2 900 063	40
Rouen	3215	42	442 582	36	2 557 426	44
Tours	2826	45	288 774	57	2 456 003	45

L'ORIENTATION & L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'ORIENTATION ET LA COMMUNICATION SUR LA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION

Les actions destinées à faire connaître la nouvelle offre de formation de l'université de Caen Normandie (2017-2021) ont été nombreuses au cours de l'année 2016–2017. L'université de Caen Normandie a été présente dans plusieurs salons et manifestations organisés en région dont le Salon de l'étudiant à Caen. À cette occasion, le guide des formations de l'université de Caen a été actualisé et des supports de communication sur la spécialisation progressive en licence ont été créés. Le Portail des formations du site internet de l'établissement a été refondu. UNIFORM, une nouvelle application de saisie unique pour tous les supports de promotion des formations a été créée.

L'université de Caen Normandie a également multiplié les dispositifs d'accueil des lycéens et de leurs enseignants, au cours des journées du lycéen et des journées portes ouvertes organisées par les composantes de l'université.

On notera que l'université de Caen a aussi organisé avec le Rectorat de la Région Académique la Journée de l'Enseignement Supérieur, à destination des enseignants du secondaire et des professionnels en charge de l'orientation des lycéens. Des échanges avec les enseignants-chercheurs et les chargés d'orientation de l'université de Caen ont pu avoir lieu dans le cadre de cette journée. L'accent a été mis sur la nouvelle offre de formation de l'université, notamment sur les nouvelles licences.

L'opération « UNICAEN dans les lycées », pilotés par la direction de la communication avec la participation d'étudiants, a également été renouvelée et a rencontré à nouveau un vif succès. Des ambassadeurs UNICAEN se sont rendus dans les lycées pour présenter les services et les filières de l'université de Caen Normandie aux futurs bacheliers et les aider à classer leurs vœux de poursuite d'étude sur Admission Post-Bac. Cette opération a ainsi complété l'information que dispense l'Espace orientation insertion · EOI tout au long de l'année, sur les forums des formations et pendant la « Semaine spéciale APB ». Cette opération qui peut prendre des formes diverses selon le besoin des établissements (conférences, tables rondes, stands, etc.) a permis d'aller à la rencontre des lycéens les plus éloignés de Caen.

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

DES ÉTUDIANTS

La 4^e édition du Forum d'accueil des étudiants s'est déroulée du 6 au 9 juillet 2016 en Aula Magna. L'objectif de ce forum est de mieux accompagner les nouveaux étudiants en vue de leur rentrée universitaire. De nombreux services de l'université – DEVE, EOI, CEMU, SCD, SUAPS, SUMPPS, Carré international, DSI –, ont participé au forum pour informer les étudiants sur leur orientation, leurs inscriptions universitaires, les formations, la rentrée universitaire, la vie étudiante et tous les services offerts aux étudiants de l'université. La mission des vice-présidents étudiants, les associations étudiantes et le tutorat santé étaient également présents sur ce forum. Différents partenaires ont également participé à cet événement pour présenter leurs activités afin de permettre aux nouveaux étudiants de conjuguer études et vie étudiante : la Région Normandie, la Ville de Caen, Twisto, les Bus Verts, la SNCF, la CAF, le CRIJ et bien entendu le CROUS. Différentes activités ont été proposées : visites du campus, des restaurants universitaires, de l'Espace orientation insertion · EOI, présentation des services numériques, etc.

LE FORUM DES MÉTIERS DE LA SANTÉ

Le 18 janvier 2017, l'UFR Santé a organisé, conjointement avec le Tutorat santé et l'Espace orientation insertion · EOI, la nouvelle édition de la journée Forum des métiers de la Santé à destination des étudiants en PACES. Ce forum se tient à l'issue des résultats des épreuves du 1^{er} semestre du concours et a pour objectif, d'une part d'éclairer les étudiants sur les formations en santé auxquelles le classement en rang utile ouvre droit (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, masso-kinésithérapie) et d'autre part, de les renseigner sur les formations proposées par les autres composantes de l'université de Caen Normandie et par les établissements de formations paramédicales dans lesquelles ils peuvent se réorienter. Dans le cadre de ces réorientations, l'EOI propose à ces étudiants des ateliers afin qu'ils puissent se préparer au mieux

L'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Comme chaque année, une attention particulière a été portée par l'université de Caen Normandie à l'aide à l'insertion professionnelle de ses étudiants. L'EOI continue de déployer son expertise au service des étudiants et des équipes

pédagogiques de l'université. L'EOI accueille les étudiants et les lycéens pour les conseiller et les informer de manière individuelle ou dans le cadre d'ateliers collectifs. L'EOI appuie également les composantes dans la démarche du Projet Professionnel et Personnel de l'Étudiant ou dans des démarches plus ciblées d'aide à l'insertion : présentation des marchés d'emploi, atelier CV-lettres de motivations, simulation d'entretien, Job dating, présentation des enquêtes d'insertion professionnelle de l'Observatoire UNICAEN, etc. Les étudiants et les équipes pédagogiques de plusieurs composantes ont bénéficié de ces actions riches et variées construites en collaboration avec le monde socio-économique.

LE FORUM OBJECTIF STAGE EMPLOI. OSE !

Le 19 janvier 2017 a eu lieu la 2^e édition du Forum OSE organisé par l'Espace orientation insertion · EOI en partenariat avec l'IUT de Caen et l'UFR des Sciences. L'objectif de cette manifestation est de permettre aux étudiants et diplômés à la recherche d'un stage ou d'un 1^{er} emploi, de rencontrer des professionnels des secteurs du commerce et de l'industrie. Plus de 50 entreprises ont répondu à l'appel et étaient présentes au sein de l'espace recrutement. De nombreux étudiants et diplômés de l'université ont ainsi pu profiter de l'opportunité d'échanger avec les professionnels présents et déposer leurs candidatures pour un stage ou un premier emploi. Un espace coaching animé par les conseillers de l'EOI était à la disposition des candidats qui ont pu s'exercer à l'entretien d'embauche, améliorer leur CV et préparer leur lettre de motivation ou encore profiter de nombreux conseils pour se préparer à la recherche du premier emploi. Les étudiants ont pu assister à des conférences ou des ateliers animés par des professionnels et rencontrer les recruteurs autour de « recrutement games ». Les étudiants du département Techniques de commercialisation de l'IUT de Caen ont participé à la promotion de cet évènement dans le cadre d'un projet tuteuré et ont pu ainsi mesurer l'impact de la campagne de communication qu'ils ont mis en place.

De plus, tout au long de l'année, l'EOI a proposé et animé de nombreux ateliers en faveur des étudiants : se réorienter, notamment après une 1^{re} année universitaire (Ateliers « Rebondir ») ; construire son projet d'études et son projet professionnel ; connaître et prospecter le marché de l'emploi ; intégrer une formation sélective ; rédiger son CV et sa lettre de motivation ; valoriser sa formation et ses expériences et également à destination des équipes pédagogiques : démarche PPE,

s'approprier les données des enquêtes d'insertion de l'Observatoire UNICAEN ; connaître les marchés de l'emploi, notamment des cadres (dans le cadre des partenariats avec l'APEC et Pôle Emploi), etc.

Ce service s'investit également pleinement dans les manifestations extérieures à l'université de Caen Normandie (salon et forum) afin de faire connaître la nouvelle offre de formation de l'université aux futurs étudiants et à leurs familles.

L'INTERNATIONAL EN 2016 – 2017

MOBILITÉ ENTRANTE : 2 431 ÉTUDIANTS

Part des étudiants étrangers	2015 – 2016	2016 – 2017	Moyenne universités En France 2015 – 2016 en %
Licence	5,06	5,31	11
Master	11,03	10,56	17
Doctorat	15,61	15,58	41
Global	7,27	7,83	14,1

À la rentrée d'accueil des étudiants arrivant en janvier, pour la première fois, un guichet unique a été mis à leur disposition au Carré international. Ce guichet a réuni tous les services de l'université facilitant leur accueil ainsi que les services du CROUS, de la mairie et de la Région, Twisto, seuls les services de la préfecture n'étaient pas présents, cependant un accueil particulier sur rendez-vous a été mis en place à la préfecture afin de faciliter leurs démarches administratives.

Il est prévu d'étendre ce dispositif qui a remporté un vif succès auprès des étudiants à la rentrée de septembre 2018. Il reste à lever des obstacles financiers et comptables en interne et à convaincre la préfecture de rejoindre le lieu unique d'accueil au carré international comme dans d'autres universités notamment celle de Rouen Normandie.

Deux conventions liées à l'histoire de notre région aboutissent cette année, il s'agit de la convention d'accueil des élèves saint-pierrais et des élèves jersiais.

Ces conventions visent essentiellement à faire savoir aux territoires concernés qu'UNICAEN dispose de services permettant un accompagnement de l'étudiant (SUMPPS, EOI, SUAPS, Carré international...). Elles prévoient également la réservation de chambres auprès du CROUS de Caen pour les étudiants qui le souhaitent, au même titre que pour les étudiants déjà gérés par le Carré international.

Concernant la mobilité sortante, les chiffres d'UNICAEN restent faibles. Plusieurs facteurs, dont certains déjà identifiés, peuvent expliquer ces chiffres :

- la sociologie des étudiants : 40 % d'étudiants boursiers,
- l'absence de mobilité obligatoire dans les cursus LM,
- l'absence de reconnaissance spécifique de la mobilité dans les cursus,
- la nouvelle sélection en master I,
- une politique de professeurs invités peu liée à l'enseignement dispensé dans nos formations,
- l'absence de « semaine internationale », « Forum »... comme dans de nombreuses universités françaises...

MOBILITÉ SORTANTE : 541 ETUDIANTS

Mobilité sortante	2012	2021 – 2022
global	500	800

Durant l'année, le rôle des référents mobilité dans chaque composante a été redéfini. Le carré international aura pour mission dans les années qui viennent d'animer ce réseau afin d'atteindre au moins l'objectif qui est fixé dans le contrat d'établissement.

En ce qui concerne l'accueil des enseignants-chercheurs étrangers, un guide d'accueil des chercheurs en langue anglaise sera élaboré en 2017/2018. Dans le même ordre d'idée, la COMUE et ses établissements ont le souhait de se doter du service d'EURAXESS qui a vocation à promouvoir les universités adhérentes et à faciliter les démarches des chercheurs. En outre, la collaboration entre le

Carré international, la direction de la recherche et de l'innovation · DRI et la DRH sera renforcée. Il s'agit en effet d'intégrer davantage leur accueil dans nos unités de recherche, dans la stratégie de l'établissement à l'international. En la matière, il est fondamental de lier formation et recherche et de faire vivre pleinement les partenariats avec les universités étrangères. À ce titre, des bourses doctorales ont été fléchées vers les partenaires internationaux de l'université, et il en sera de même pour les professeurs invités. L'objectif de concentrer nos actions internationales vers les partenaires doit se renforcer.

L'accès aux langues étrangères pour non spécialistes s'est encore intensifié cette année par les offres du Carré international. Près de 100 étudiants ont choisi de s'autofinancer une formation complémentaire en langue. La demande des personnels BIATSS et enseignants-chercheurs est croissante. Le plan de formation des personnels a pris en compte ce besoin en finançant 30 formations linguistiques. La mise en place des UE libre, avec la possibilité faite à l'étudiant de choisir une LV2 ou en renforcement en LV1 devrait intensifier la formation linguistique de nos étudiants. Le Carré international a mis en place 2 UE d'engagement étudiant liées à l'accueil des étudiants internationaux et à la valorisation des expériences à l'étranger.

Pour les personnels BIATSS, au-delà des séjours linguistiques à Dublin et à Wurzburg qui leur sont réservés, 10 mobilités administratives ont été créées cette année dans toute la zone Erasmus.

Enfin, si quelques pages de notre site internet étaient depuis deux ans en langue anglaise, ce qui le distinguait des sites des autres universités de la région, l'établissement travaille actuellement à ce que tout le site internet soit traduit en anglais pour la rentrée universitaire 2018.

LA DOCUMENTATION

Depuis 2014, puis, tout au long de la phase d'élaboration du projet d'établissement, grâce au concours de tous les personnels de la documentation et en concertation avec les composantes et services, les bibliothèques deviennent des espaces fédérateurs, de chaque campus, en lien direct avec les communautés. Elles participent pleinement à l'apprentissage de l'étude et de la recherche et à la réussite des étudiants. Elles ont vocation à devenir des lieux hybrides : accessibles, adaptés aux usages numériques autant qu'à l'émergence de pratiques collectives de travail, de création et d'innovation, des lieux de sociabilité qui participent d'une culture de l'accueil.

Afin d'atteindre ces objectifs :

- les services aux publics font l'objet d'une recherche constante d'ergonomie,
- les orientations documentaires soutiennent le caractère pluridisciplinaire et multi-sites de l'établissement. Elles sont progressivement formalisées par disciplines, à l'échelle de l'établissement, au plus près des besoins de formation et de recherche et construites en coopération avec la communauté universitaire.
- cette politique concourt à la valorisation de l'établissement. Grâce à la mise à disposition, du patrimoine documentaire de l'université (par des outils propres à l'établissement ainsi que la participation à des bibliothèques numériques collectives), de la production recherche en accès ouvert, du dépôt numérique des thèses ainsi que par sa participation à la vie culturelle de l'université.
- la documentation s'inscrit résolument dans la mutualisation des projets et le partage des meilleures pratiques au sein de la COMUE Normandie université.
- les bibliothèques participent aussi de la responsabilité sociale et citoyenne de l'université en ouvrant ses services, dans le cadre d'une politique de site, aux autres acteurs de l'enseignement supérieur ou de la recherche, aux professionnels, au grand public.

Pour l'année universitaire 2016–2017, la priorité a été donnée à l'accueil élargi des usagers. Grâce à une réponse conçue collectivement, au sein de la COMUE normande, au plan national « Bibliothèques ouvertes », l'université de Caen Normandie offre désormais un service documentaire étendu, assuré par

des professionnels, 7 jours sur 7. La bibliothèque Sciences-STAPS ouvre le samedi de 10 h à 19 h, la bibliothèque Santé ouvre le dimanche de 13 h à 19 h. Par ailleurs, les bibliothèques Droit-Lettres et Santé sont désormais ouvertes en nocturne du lundi au vendredi jusqu'à 23 h. L'application Affluences a été déployée dans les trois bibliothèques intégrées caennaises. Elle permet aux usagers de connaître la fréquentation en temps réel afin de trouver aisément une place assise. Cette même application permet aussi aux usagers inscrits de réserver en ligne une salle de travail. Le constat est fait que la fréquentation des bibliothèques ne fléchit pas, bien au contraire, pour la première fois, l'année 2016 a vu le nombre d'entrées dans ces bibliothèques passer le seuil du million (Plus de 390 000 en BU Santé, plus de 370 000 en BU Droit-Lettres et presque 245 000 en Sciences-STAPS). Si l'extension des horaires contribue à cette hausse de la fréquentation, elle ne s'y réduit pas. On veut y voir aussi les résultats des efforts constants de l'université et de ses partenaires visant à doter les campus d'une bibliothèque moderne, adaptée, confortable, accueillante disposant d'une offre documentaire et de service répondant aux besoins de ses usagers et des communautés d'enseignement supérieur et de recherche. Après la construction de nouvelles bibliothèques sur le Campus 2 en 2003, les campus d'Alençon-Damigny en 2006 et de Cherbourg-en-Cotentin en 2009 et plus récemment encore au sein du Pôle de Formation et de Recherche en Santé, l'université de Caen souhaite s'engager résolument dans un projet de rénovation de la BU Droit-Lettres inaugurée il y a 60 ans, au cœur du campus historique et de la ville.

On peut y voir aussi les effets du maintien de l'effort financier lié à la documentation et des politiques de site. A ce titre, l'intégration et le signalement des collections de l'IFSI est désormais achevée en BU Santé et les collections de l'ENSICAen ont rejoint celles de la BU Sciences-STAPS.

Les résultats de l'enquête LibQual+ menée en 2016 montraient aussi la nécessité de revoir le point de contact essentiel que constitue la présence sur l'Internet et l'accès aux ressources tant physiques que numériques. Le réseau Navette a donc été étendu, mais surtout, le nouveau portail documentaire, déployé le 4 septembre 2017, abolit la distinction entre le catalogue et un site Internet pour le service. Conçu pour une prise en main intuitive, responsive, il offre déjà de nouvelles fonctionnalités de recherche en plus d'un point unique d'accès, intégré à l'ensemble des portails de l'établissement. Il s'agit aussi d'une étape essentielle dans le processus engagé à l'échelle de la COMUE dans le cadre

du projet SGBM. Les efforts communs ont permis le passage au dépôt électronique des thèses au 1^{er} janvier 2017 et à l'ouverture prochaine d'un portail HAL.

Évolution de plus long cours, chacune de ces actions contribue à renforcer un logique multi-support et une plus grande porosité pour les lecteurs entre collections de niveau formation et de niveau recherche afin d'aider à l'appropriation des ressources.

À ce titre, l'acquisition par les étudiants de compétences informationnelles, est aussi cruciale pour la réussite de leurs études que pour leur parcours citoyen et l'émergence d'une société apprenante. Un département dédié à la formation documentaire a donc été créé en 2014 au sein du SCD. Son action a depuis permis d'investir davantage de personnels formés dans la formation afin de déployer des pédagogies actives et de diversifier les propositions du service autant en intégrant la formation documentaire dans les maquettes de formation qu'en proposant des ateliers courts, réguliers, d'accès libre, qui permettent d'acquérir une maîtrise directement mobilisable d'outils ou de ressources. Entre 2013 et 2016, le nombre d'heures de formation documentaire a cru de 70 % globalement tandis que le nombre d'heures d'ateliers était multiplié par 10. Le nombre d'étudiants formés a cru de 64 % dans cette même période de trois ans. Afin de continuer dans cette voie qualitative, l'effort d'intégration dans les maquettes de formation a été encore amplifié pour la rentrée 2017 et le projet d'un learning lab au sein de la bibliothèque Droit-Lettres viendra aussi accompagner les évolutions pédagogiques.

Les bibliothèques participent aussi de la politique culturelle de l'établissement. Elles s'inscrivent pour cela dans le parti pris de la diversité artistique (*Un regard clinique* de Rikita Pop, *Hôpital La Grave, un récit photographique* de Basile Crespin et Damian Galli, *#Artofac* avec l'artothèque de Caen, résidence de Louisa Raddatz, artiste plasticienne, pour les 10 ans de la BU d'Alençon en partenariat avec l'ESPE et l'IUT, conférences et ateliers autour du patrimoine documentaire), de la responsabilité citoyenne de l'établissement (*Ceci n'est pas un fait divers*, exposition réalisée par les associations Osez le féminisme ! 14 et Education féministe, *Les crocodiles : témoignages sur le harcèlement et le sexisme ordinaire* mis en dessin par Thomas Mathieu, en partenariat avec SL, le soutien du FSDIE et l'autorisation gracieuse de l'auteur et des Editions Le Lombart, *L'orthophonie au-delà des frontières*, exposition réalisée par l'association Togoban,), de la mise en valeur des travaux des étudiants (Exposition *Spectacles au casino : Deauville*

1912-1913 réalisée par les étudiants du Master Arts du spectacle, *Qatar 2022, une coupe du monde raisonnable ?* réalisée par les étudiants de l'UFR STAPS, *La BU en couleurs : les fresques d'Yvonne Guégan*, exposition réalisée par les étudiants du master 2 patrimoine historique et culturel), de la diffusion de la culture scientifique (première édition d' *[En]Quête de Sciences*, premier cycle des conférences *Thèse en poche* dont les captations vidéo sont visibles sur CanalU et Youtube).

LA VIE ÉTUDIANTE & LA CULTURE

LE 60^e ANNIVERSAIRE DE LA RECONSTRUCTION

Les manifestations du 60^e anniversaire de la reconstruction de l'université, sont une occasion unique de montrer notre attractivité, notre fierté pour son histoire et notre ambition pour son avenir, notre richesse pour Caen et la région Normandie et notre potentiel de rayonnement à l'International. Le travail de préparation de cette année particulière a été effectué par la commission Culture, les référents volontaires des composantes, des étudiants, la direction de la communication. Le pilotage a été assuré par la vice-présidente à la Vie étudiante & à la culture. Les partenaires ville de Caen et Région et les partenaires culturels ont apporté toute leur contribution à ce projet.

Le programme s'est articulé autour des diverses manifestations jalonnant l'année. Un mapping monumental du bâtiment B à partir d'images de la reconstruction et de l'inauguration de l'université a été diffusé le 30 janvier et le sera à nouveau le 7 octobre. L'exposition de photographies, d'objets, de meubles de la reconstruction s'est déroulé à plusieurs reprises dans l'Aula magna. L'association des amis de l'université a organisé une conférence sur l'histoire de l'université. À l'occasion des JACES (Journées Arts et Culture dans l'Enseignement Supérieur), l'ensemble de la communauté a été mobilisée pour exposer des dessins, photographies, peintures, sculptures, poèmes. Des séances de cinéma gratuites pour les étudiants ont été proposées dans l'Amphithéâtre Pierre Daure. Une programmation musicale a été élaborée prenant toute son envergure lors de la fête de la musique le 21 juin où différents styles musicaux ont fait la joie des membres de la communauté mais aussi de tous les publics qui le souhaitent. La dernière manifestation autour du 60^e anniversaire de la reconstruction est prévue les 7 et 8 octobre avec la réception des docteurs Honoris Causa, le nommage des bibliothèques, des témoignages d'anciens étudiants et des vidéos d'étudiants étrangers, l'illumination des bâtiments historiques et le mapping université du XXI^e siècle, des concerts de l'orchestre régional et du COUR et une exposition sur l'université de Caen Normandie au XXI^e siècle dans la COMUE.

LA MAISON DE LA CULTURE

Cette année a été une année de préparation de l'ouverture de la Maison de la culture · MDLC pour la rentrée 2017. Elle se situe dans le bâtiment G, proche de la MDE, au cœur du campus. Rattachée à la Direction de la communication, la Maison de la culture est chargée de la programmation culturelle de l'université de Caen Normandie et a vocation à promouvoir l'offre culturelle de l'ensemble de nos partenaires dans le domaine. L'objectif est de renforcer par la complémentarité l'action culturelle sur le territoire en cohérence avec les actions de la COMUE et celles du CROUS dans le cadre du schéma directeur de la vie étudiante adopté au sein de la COMUE.

2017 – 2018 sera l'année de la refonte et du renforcement de notre partenariat avec le CROUS compte tenu des évolutions de contextes et sera l'année où nous nous attacherons à mieux faire connaître l'offre culturelle des partenaires.

LES PROJETS FSDIE

Le FSDIE contribue à accompagner le dynamisme de la vie étudiante. Les associations étudiantes nombreuses et actives déposent chaque année un nombre de projets significatifs et originaux. Le tableau ci-contre en témoigne malgré les événements difficiles traversés par notre communauté.

**Le FSDIE contribue à accompagner
le dynamisme de la vie étudiante**

année	nombre de projets étudiants		nature des projets réalisés					
	déposés	retenus réalisés	culture artistique	culture scientifique et technique	sport	solidarité	citoyenneté	environnement
2012 – 13	71	67	24	11	11	4	16	1
2015 – 16	62	61	16	14	6	8	16	1
2016 – 17	62	61 en cours	11	19	9	8	13	2

LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Au cours de cette année universitaire, l'établissement a préparé le dispositif permettant aux étudiants de valoriser leurs engagements et initiatives. La nouvelle offre de formation intégrera donc un EC autour de 4 types d'engagement :

- Engagement artistique et culturel : organisation de manifestations artistiques ou culturelles pour promouvoir la vie étudiante de l'établissement.
- Engagement associatif, solidaire et humanitaire : responsabilités et actions au sein d'une association partenaire de l'université au niveau local ou d'une association reconnue au niveau national.
- Engagement au sein de l'université : mandat au sein des conseils centraux et de composantes, du CROUS, de la COMUE, du SUMPPS, du relai handicap...
- Engagement sportif : représentation de l'université dans des compétitions et organisation de manifestations sportives.

L'objectif est de donner aux étudiants l'envie de devenir des citoyens actifs, de faciliter l'engagement des étudiants dans des actions solidaires et de valoriser les compétences acquises lors de cet engagement bénévole. À cette fin, l'EOI organisera des ateliers pour aider les étudiants à ouvrir leur Portefeuille d'expériences et de compétences · PEC et à y inscrire les compétences acquises. La commission « engagement de l'étudiant » se réunira avant l'inscription de l'étudiant pour vérifier la cohérence de cet engagement et évaluera en avril les compétences acquises, leur valorisation dans le PEC et validera ou non l'EC.

Diverses structures ont déjà proposé des missions pour les étudiants qui souhaitent s'engager : L'Artothèque, (espaces d'art contemporain), le Café des Images, la Comédie de Caen, la Renaissance (salle de spectacle), le Fonds régional d'art contemporain de Caen Normandie, le Panta Théâtre, le Théâtre de Caen, le Cinéma Lux, le Carré international et le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé · SUMPPS.

RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE DU SUMPPS

Depuis deux ans le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé a vu ses effectifs augmenter. Suite au projet de service effectif en 2015, une psychologue supplémentaire a été recrutée sur le site de Caen, un psychologue interviendra un jour par semaine sur le site de Cherbourg dès cette année et une infirmière est affectée deux jours par semaine sur le site universitaire d'Alençon qui n'en disposait pas depuis sa création. Pour l'année à venir, un médecin directeur à temps complet est en voie de recrutement au lieu du temps partiel à 50% auparavant. L'objectif est à la fois d'augmenter le nombre de visites, ce qui est facilité par la mise en place d'une application permettant aux étudiants de prendre facilement leur rendez-vous avec soit un bilan infirmier soit un bilan médical suivant les situations, et également d'établir des liens plus opérants entre le SUMPPS et les composantes dans le cadre de l'accueil des étudiants handicapés. Une convention d'accueil entre l'étudiant et l'université doit être élaborée.

LE PILOTAGE

L'ORGANISATION

L'année 2016–2017 a été marquée par la création de l'UFR des Sciences (fusion de l'ex UFR Sciences avec l'Ex-IBFA) au 1^{er} septembre 2016, rejoint au 1^{er} janvier 2017 par l'UFR Santé (fusion de l'ex-UFR de Médecine et des Sciences pharmaceutiques). Comme lors des deux précédentes fusions, qui ont donné lieu à la création au 1^{er} septembre 2015 des UFR SEGGAT et HSS, chaque recomposition a été construite de manière différenciée en tenant compte des spécificités et des propositions formulées.

Parallèlement à ces fusions quatre autres chantiers organisationnels ont débuté au cours de l'année 2016- 2017. Ces quatre projets s'inscrivent dans la continuité des conclusions du SDIA et du rapport du HCCERES qui préconisent pour le premier une densification des campus et pour le second de repenser la situation des sites distants :

- *Le premier chantier concerne la réorganisation du campus 2. Ce chantier qui avait débuté en 2015, a connu une forte accélération à compter de septembre 2016. Cette réorganisation impacte toutes les composantes du site. En effet, la 1^{re} et la 2^e année de l'ESIX agro-alimentaire installées sur le campus 1 et la 3^e année installée à Saint-Lô ont rejoint au 1^{er} septembre 2017 le département mécatronique. Désormais l'ESIX est regroupée sur le site de Cherbourg et le campus 2 à Caen, une partie des cours étant réalisée dans les locaux de l'IUT. Parallèlement la direction et les services administratifs de l'UFR STAPS ont emménagé durant l'été dans le bâtiment sciences 2, quittant ainsi un bâtiment vétuste pour des locaux adaptés et sains. Une seconde phase est prévue courant 2017–2018 qui s'achèvera par l'installation, après travaux, de l'ensemble des enseignants de l'UFR STAPS dans le bâtiment sciences 2 pour la rentrée 2018.*
- Le deuxième chantier concerne le site de Saint-Lô. Depuis le 1^{er} septembre 2017, il reste deux sites : le site de l'antenne de l'ESPE et le site de l'antenne de l'IUT Cherbourg Manche. Un travail de réflexion, qui devrait s'achever à l'horizon 2019, s'est engagé au début de l'année 2017 et vise à regrouper sur le site de l'antenne de l'IUT, les formations dispensées par l'ESPE et

l'IUT. Ce projet ambitionne de proposer une vie étudiante plus riche et décloisonnée. Les personnels de l'ESPE et de l'IUT seront consultés tout au long de cette année universitaire sur l'ensemble des sujets à traiter pour envisager une installation courant 2019 (installations des personnels, travaux immobiliers, service de documentation...).

- Le troisième chantier concerne le devenir des antennes. Un groupe de pilotage, mené par le Président et composé de représentants volontaires du conseil d'administration et du conseil académique a été chargé, dans un premier temps de définir un référentiel regroupant tous les éléments constitutifs d'un site universitaire, qui permettra dans un second temps d'évaluer le positionnement actuel de chaque site universitaire.
- Enfin, le conseil d'administration du 7 juillet 2017 a approuvé *le lancement du projet de fusion des 3 IUT (IUT 14, 50 et 61)*. Les 3 IUT ont en charge l'élaboration du projet et d'établir la feuille de route pour aboutir à la création du nouvel IUT au 1^{er} septembre 2018. Les objectifs de cette fusion sont de conforter l'image de marque « IUT » au sein de l'établissement et sur le territoire normand, de répondre aux enjeux des transformations pédagogiques, d'améliorer la réussite des bacheliers technologiques, de mieux accompagner le tissu économique dans sa recherche de compétences, de créer des synergies entre les équipes pédagogiques et disposer d'une approche commune entre services.

LA MESURE DES RISQUES

AUDITS DES ORGANISATIONS

ET CONTRÔLE INTERNE DES PROCESSUS

Au cours de ces cinq dernières années, plusieurs services centraux (Agence comptable, DAF, DIL, DRI, DSI, DIRCOM, DRH, DAJI) et services communs (SCD, Carré international...) ont connu des transformations structurelles, parfois importantes, de leur organisation. Les composantes qui se sont engagées dans un processus de fusion ont également été amenées à revoir puis proposer des évolutions de la structuration de leur organisation administrative et financière. En effet, si les métiers évoluent sous l'effet des réformes, des nouvelles technologies et de l'émergence de nouveaux besoins, les organisations sont elles-mêmes amenées à se transformer ne serait-ce que pour continuer à rendre un service adapté aux

besoins et enjeux d'aujourd'hui. C'est dans cette dynamique qu'une démarche d'audit des organisations, pilotée par la direction générale des services, a été instaurée à partir de septembre 2016 afin d'interroger la pertinence des structurations existantes et de proposer d'éventuelles adaptations.

L'UFR Droit, l'UFR STAPS et la MDE ont été les trois premières structures auditées. L'objectif de ces audits était de réaliser, à partir de l'analyse de la structuration administrative et spatiale, des compétences individuelles, des relations interpersonnelles et du soutien social mis en place, un diagnostic de l'organisation du travail et de proposer des axes d'amélioration organisationnelle et un accompagnement éventuel des personnels.

Sur la méthode, chaque audit a été précédé d'un protocole d'intervention qui a été présenté et discuté avec le directeur et le directeur administratif et dans un second temps présenté aux personnels concernés. C'est une équipe pluridisciplinaire qui a été chargée de conduire les audits (chargée de mission DGS, DRH-adjointe, psychologue du travail, ergonome) ce qui a permis de croiser les regards sur les situations de travail étudiées. Les auditrices se sont également appuyées sur des experts métiers (services centraux et composantes) pour étayer leur approche. Un groupe de pilotage associant la DGS, le vice-président ressources humaines et responsabilité sociale, le DRH, un représentant du CHSCT, était chargé de réaliser un suivi régulier de l'avancement de l'audit et de valider les propositions d'action.

Les personnels administratifs ont été rencontrés d'abord collectivement puis individuellement. Des séquences d'observation du travail ont pu être proposées.

Les enseignants, responsables pédagogiques et de départements, ont également été invités à échanger sur l'organisation.

Le diagnostic et les pistes d'évolutions ont été restitués à la direction de l'UFR puis à l'ensemble des personnels de la structure. Une information a systématiquement été faite au CHSCT.

L'audit de l'UFR Droit s'est déroulé d'octobre 2016 à janvier 2017, l'audit de l'UFR STAPS s'est déroulé de janvier à mai 2017, l'audit MDE s'est déroulé d'avril à juin 2017 en partenariat avec le CROUS.

En 2016–2017, deux autres composantes, l'ESPE et l'UFR de psychologie, verront leur organisation administrative auditée.

Par ailleurs et pour prolonger cette démarche la cellule d'aide au pilotage (CAP), actuellement en cours de réorganisation, va constituer un pôle « audit interne/ évolution organisationnelle » qui sera chargé d'initier, à compter de la rentrée 2017, des audits de processus (scolarité, réputationnel, informatique, juridique, sécurité...). Ces audits de processus auront pour objectifs d'analyser, d'évaluer les processus de fonctionnement des composantes et services de l'université, de proposer une cartographie des risques, de formuler des préconisations et recommandations pour améliorer la sécurité, la maîtrise des risques et procéder à l'accompagnement des équipes. Ces audits de processus, bien que pilotés par la CAP, seront menés par des groupes métiers composés de représentants des services et des composantes. La priorité sera donnée cette année aux processus de scolarité – plus particulièrement au processus inscriptions/admissions, au processus examens – et au processus sécurité.

Il faut noter que la démarche de cartographie des risques n'est pas nouvelle dans l'établissement qui a déployé dès 2012 le contrôle interne comptable et financier (CICF) autour de différents processus (budget, charges, immobilisations, recettes) et la comptabilité analytique. En 2016–2017 c'est le processus des ressources propres générées par la formation continue qui a été fiabilisé tandis que le soutien à la fiabilisation de la recherche s'est poursuivi par l'édition en mars 2017 du guide « Gestion des contrats de recherche » qui est venu compléter le guide H2020 édité en septembre 2016.

LES INDICATEURS,

LES TABLEAUX DE BORD

Durant l'année 2017, la plateforme de gestion de tableaux de bords (Digdash) a été installée et une partie des bases de données de l'établissement y ont été intégrées (Apogée, OSE, Harpège). Les premiers indicateurs relatifs aux étudiants sont déjà utilisés par la Présidence et seront disponibles pour les services concernés d'ici la fin de l'année 2017.

Les éléments nécessaires aux dialogues de gestion sont en cours d'intégration et seront également disponibles. Par la suite, les autres bases de données de l'établissement (telles que SIFAC, OSCAR, ADE, FCA-manager...) seront progressivement intégrées à la plateforme.

La démarche menée par l'université dans le cadre de l'élaboration de tableaux de bords a été présentée à la communauté universitaire lors des assises du Comité des Services informatiques de l'enseignement supérieur et de la recherche - CSIESR en mai 2017. Cette démarche a aussi été reprise par la presse spécialisée et notamment dans le « monde informatique » ainsi que « CIO online ». En outre, l'université a été citée en exemple lors du colloque national des vice-présidents conseil d'administration de juillet 2017.

FINANCES

Une évolution sensible dans la démarche budgétaire, une structure financière profondément remaniée, simplifiée et harmonisée ainsi qu'une comptabilité analytique bien installée confirment véritablement le positionnement des finances comme un outil politique, au service de la réalisation du projet de l'établissement.

La mise en œuvre et le passage à la gestion budgétaire et comptable publique - GBCP avec l'application SIFAC nouvelle formule ont été réalisés avec succès au 1^{er} janvier 2017, aboutissement d'un long travail de préparation sur la bascule menée par les services centraux ordonnateur et comptable (1 comité de suivi et 6 groupes de travail activés) avec des composantes volontaires. Des cycles de formation métier et outil à destination de l'ensemble des gestionnaires ont pu aussi débuter.

En même temps et dans la dynamique GBCP, un nouvel outil d'élaboration budgétaire (ZEBU) a été élaboré en interne, expérimenté et mis en place pour permettre une programmation budgétaire des objets pluriannuels ainsi que le suivi et l'analyse de l'exécution conformément au cadre GBCP, en particulier les autorisations d'engagement. Cette nouvelle vision pluriannuelle, pleinement opérationnelle pour le budget 2018, permettra d'éclairer plus précisément l'établissement sur la soutenabilité budgétaire des engagements financiers qu'elle est susceptible de prendre en matière d'investissement notamment. Enfin et après la mise en place du service facturier dématérialisé en 2015, un autre service facturier spécifique « recette » sera lancé en 2018 afin de rendre le circuit de la recette plus efficace et améliorer ainsi le délai global de recouvrement.

La comptabilité analytique par activités a livré ses premiers coûts complets au cours du 1^{er} semestre 2017, servant de base à une analyse globale et une révision quasi-intégrale de la tarification des formations dispensées en formation continue

à l'horizon 2018–2019, rendue obligatoire par les nouvelles exigences issues du décret Qualité de juin 2015.

Le service de l'achat public aura cette année encore intensifié son activité en initiant une centaine de procédures d'achat et générant un taux de couverture (achat sur marchés) de 53 %, en hausse (51 % en 2015). Le travail sur la massification des achats se poursuit donc et visera en 2017–2018 des périmètres non encore investis (réceptions, restauration, événements-colloques...)

Le conseil d'administration a arrêté fin février les comptes 2016 affichant un résultat de fonctionnement excédentaire de 1,749 k€ (légère diminution de 227 k€) et un solde budgétaire déficitaire de 166 k€ (nouvel indicateur GBCP qui mesure les flux entre recettes et dépenses réelles de caisse). La CAF, établie à 4,760 k€, a progressé de 381 k€. Les commissaires aux comptes ont apporté leur certification assortie d'une réserve liée à l'inventaire mobilier. Cependant et au regard des mesures d'actualisation et de suivi de l'inventaire prises fin 2016 par l'établissement, cette réserve devrait être levée lors de la certification des comptes 2017. Le fonds de roulement mobilisable a quant à lui légèrement augmenté, + 215 k€, pour s'établir à 8,277 k€ nets, pour un ratio équivalent à 14 jours de fonctionnement décaissables. Le ratio brut est par ailleurs arrêté à 21 jours (+1 jour) et se rapproche progressivement des 30 jours conseillés par l'administration des finances publiques. Aussi, le contexte reste toujours contraint même si, pour la 1^{re} fois depuis le passage aux RCE, le taux de pression de masse salariale (masse salariale/produits encaissables) diminue de 0.2 points pour s'établir à 83,22 %, ratio cependant toujours supérieur au seuil critique fixé à 80 %.

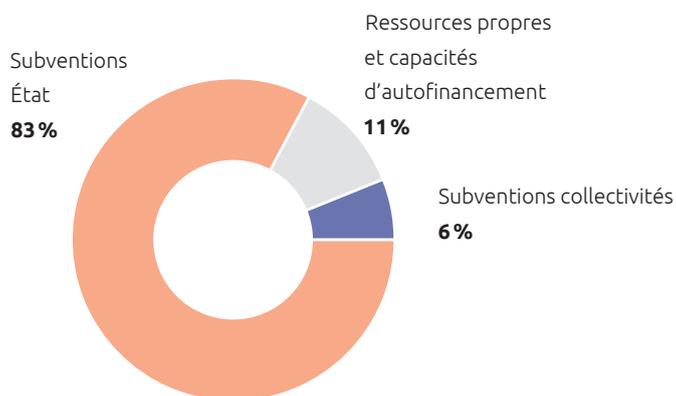
Le budget de l'université, tant dans son élaboration que dans son suivi en exécution, a très fortement progressé en sincérité pour afficher depuis maintenant 4 exercices un résultat structurel excédentaire, confirmé au travers des comptes financiers. C'est aussi le résultat d'une vision « établissement », très largement partagée avec les services et composantes, avec des ressources propres devenues des ressources de l'établissement et non plus des composantes. Le budget ainsi sécurisé s'appuie aujourd'hui sur des outils de suivi d'exécution, très régulièrement actualisés et partagés avec l'ensemble des acteurs financiers et, de manière plus institutionnelle, sur 2 rendez-vous budgétaires entre la Présidence-DGS et les

composantes et services pour d'une part analyser l'exécution et d'autre part discuter et calibrer les ouvertures de crédits du budget futur.

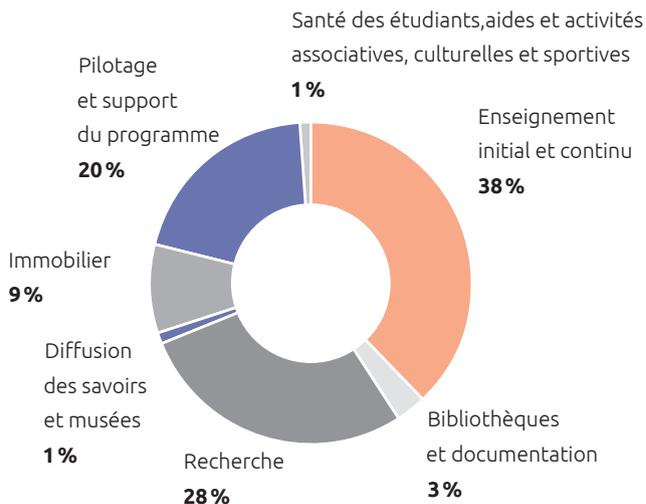
Les orientations budgétaires 2018 ont été fixées par le conseil d'administration le 28/02/2017 suite au vote du compte financier 2016 avec pour objectifs :

- Consolider le résultat à 2 M.€
- Dimensionner la CAF à 5 M.€
- Prélever le fonds de roulement à hauteur de 0,5 M.€ tout en maintenant un niveau d'investissement suffisant affecté au gros entretien immobilier
- Assurer l'autofinancement des opérations issues du CPER dont les dossiers d'expertise ont été validés (3 M.€ sur la période 2016–2021)
- Fixer la masse salariale au même niveau que la prévision 2017 et le fonctionnement à hauteur de l'exécution 2016 à périmètre équivalent.

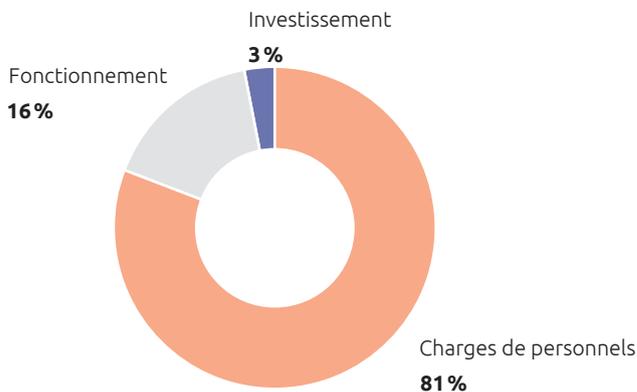
Origine des recettes



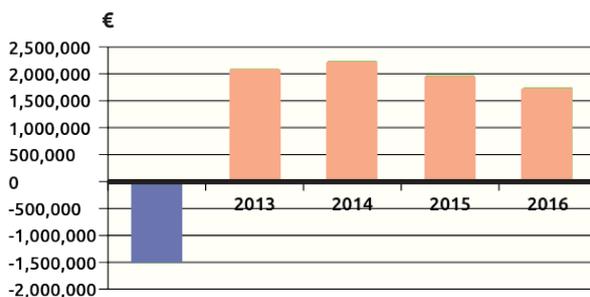
**Destination
des dépenses décaissées en 2016**



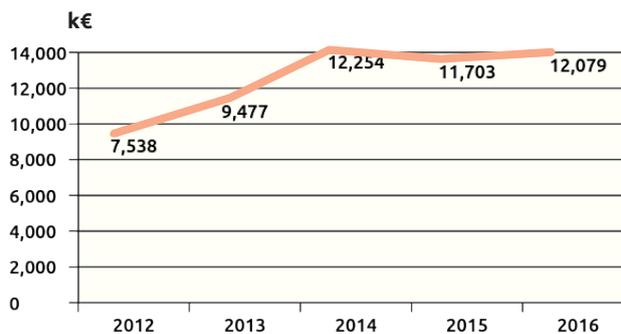
Dépenses décaissées par enveloppe en 2016



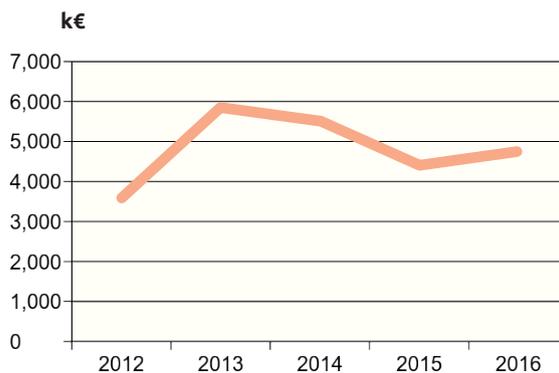
Évolution du résultat comptable de l'établissement



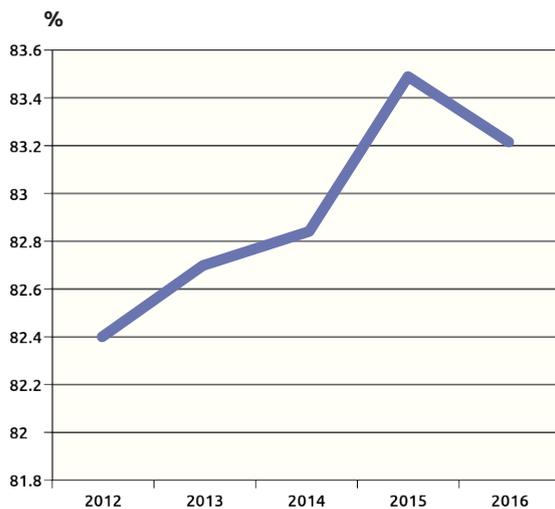
Évolution du fonds de roulement



Capacité d'autofinancement



Masse salariale / produits encaissables



LES RESSOURCES HUMAINES

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L'UNIVERSITÉ

L'ensemble des audits organisationnels conduits depuis un an a pour vocation de clarifier le fonctionnement administratif des composantes, d'harmoniser les organisations et de définir les périmètres des responsabilités de chacun. L'un des aboutissements de cette démarche réside dans la présentation au comité technique, et le cas échéant au CHSCT, des organigrammes hiérarchiques formalisés et harmonisés.

La Direction des ressources humaines s'est engagée dans cette démarche depuis 2013 : UFR SEGGAT, DAJI, UFR HSS, DIL, Site universitaire de Cherbourg et ses antennes, DRI, Site universitaire d'Alençon, DSI, DIRCOM, Service facturier.

Le travail mené sur l'organisation des services et composantes, associé à une meilleure connaissance des missions, responsabilités et compétences de chacun (dossier indemnitaire), doit bénéficier aux personnels en terme de déroulé de carrière. Le recrutement à compter du mois de novembre 2017 d'un conseiller mobilité-carrière permettra d'informer et d'orienter au mieux les personnels désireux de diversifier leur parcours et d'accroître la réactivité des services des ressources humaines dans ce domaine. Un travail de fond sera mené dans le domaine de l'harmonisation et de l'informatisation des fiches de poste : l'objectif à terme est la mise en place d'une bourse permanente aux emplois qui se substituera au mouvement interne annuel des personnels. Les implications de ce dossier sont multiples sur la fluidification de la mobilité interne des agents, l'élaboration d'un référentiel interne des compétences et des formations, l'élaboration des politiques d'emploi, les attributions indemnitaires dans le cadre de l'extension du RIFSEEP à la filière ITRF, la refonte de la cartographie des attributions de NBI (dossier inscrit à l'ordre du jour prévisionnel du comité technique du 29 mars 2018).

POLITIQUE D'INSERTION DES PERSONNELS HANDICAPÉS

Depuis le passage aux responsabilités et compétences élargies l'université de Caen Normandie n'a été assujettie que 2 fois à la contribution du FIPHFP (2013 : 9 400 euros, 2015 : 19 086 euros). Ce faible assujettissement trouve son origine d'une part dans un taux d'emploi des Bénéficiaires de l'obligation d'emploi · BOE favorable et d'autre part dans un volume conséquent d'investissements liés à l'accessibilité.

	2012	2013	2014	2015	2016
EFFECTIFS BOE	7	8	79	79	83

Jusqu'en 2013 inclus, le taux d'emploi BOE a été calculé dans les universités sur la base des emplois financés sur ressources propres (tableau ci-dessus). A partir de 2014 et suite à l'autonomie de gestion financière et RH des universités le taux d'emploi est calculé sur l'ensemble des effectifs (emplois sur ressources propres et emplois financés par l'État) Ce changement de réglementation a deux conséquences :

- Les effectifs BOE antérieurs à 2014 n'ont pas le même périmètre qu'aujourd'hui.
- À partir de 2014 un important travail de recensement des effectifs BOE financés par l'État a été entrepris ainsi qu'un travail d'information et d'incitation des agents à se déclarer. Ainsi, malgré un changement de périmètre, le taux d'emploi est resté stable et globalement favorable.

Parallèlement à ce travail sur les effectifs et recrutements des actions plus qualitatives ont été menées pour améliorer l'accueil et les conditions de travail pour les personnels BOE :

- Études et aménagements de poste
- Action sociale spécifique à destination des personnels BOE (chèques emploi domicile)
- Recrutement d'un ergonome

Aujourd'hui le taux d'emploi légal des personnels BOE de l'université de Caen Normandie est de 3,65 % et le taux d'emploi direct est de 2,83 %. Il est soutenu par une politique active de recrutements réservés au titre du handicap (3 en 2016, 6 en 2017). Cet effort sera poursuivi, en 2017, dans le cadre de la politique emploi 2018 : 8 recrutements prévus dont 2 pour la population enseignante.

Les axes de réflexion prioritaires pour les années à venir seront les suivants :

- Poursuivre le travail engagé sur l'étude des postes de travail et les aménagements de postes
- Faire évoluer le taux d'emploi pour le rapprocher du taux légal par une politique volontariste de recrutements ainsi qu'un travail d'information incitant les agents à se faire reconnaître et à se déclarer
- Poursuivre l'extension de la politique de recrutement BOE à la population enseignante
- Finaliser la rédaction d'une convention avec le Fonds pour l'insertion des personnels handicapés dans la Fonction publique - FIPHFP. Elle prévoit des actions pour soutenir le maintien dans l'emploi, mais également des actions visant à favoriser le recrutement de personnels BOE. L'examen du projet de convention sera soumis au comité technique du 16 novembre 2017.

Évolution du nombre de publications sur recrutements réservés aux BOE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Enseignants	–	–	–	–	1	2
BIATSS	1	–	–	3	6	6
Total	1	0	0	3	7	8

Évolution du taux d'emploi direct par établissement

universités	2012	2013	2014	2015	2016
TOURS	1,34 %	2,54 %	3,31 %	5,22 %	3,84 %
CAEN NORMANDIE	2,00 %	2,86 %	2,86 %	2,94 %	2,83 %
AMIENS	1,34 %	1,78 %	2,21 %	2,10 %	2,83 %
ROUEN	1,58 %	1,51 %	1,75 %	2,41 %	2,61 %
POITIERS	–	2,16 %	–	3,00 %	2,46 %
REIMS	–	1,10 %	1,81 %	2,23 %	2,39 %

POLITIQUE D'EMPLOI

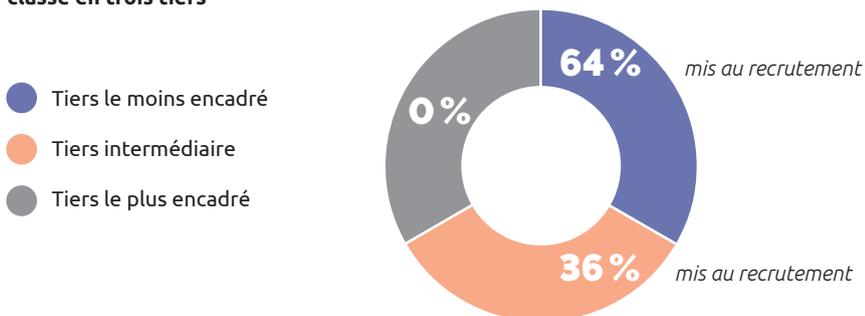
La politique d'emploi 2018 vise à répondre à trois impératifs :

- Accentuer la politique de redéploiements interdisciplinaires et entre composantes
- Mettre en œuvre et accompagner le projet de développement stratégique de l'université
- Poursuivre la politique de repyramidages et de requalifications des emplois

Les composantes et services se sont approprié les indicateurs qui servent de base à la discussion lors des dialogues RH de préparation de la politique d'emploi. A titre d'exemple, la construction d'un indicateur permettant d'apprécier la charge et le taux d'encadrement par discipline, permet de prioriser et d'argumenter chaque publication de poste au recrutement. Ainsi, on constate que 65% des publications d'emplois enseignants concernent le tiers des disciplines les plus en tension.

La politique d'emploi vise d'abord à accompagner le projet de développement stratégique de l'université, que ce soit dans le domaine du soutien apporté aux composantes souhaitant développer l'activité de formation continue (3 créations de postes au SUFCA en 2017), ou que ce soit dans celui du renforcement des compétences liées aux fonctions de contrôle, de pilotage et d'expertise : publications de postes à la DSI, à la Direction de la prévention et à la Direction des affaires juridiques et institutionnelles. Ces publications sont destinées à sécuriser l'activité des composantes, facteur de développement de l'université.

Répartition des recrutements des enseignants et enseignants-chercheurs selon le taux d'encadrement des sections CNU classé en trois tiers



Au total, la politique d'emploi 2018 présente :

- 7 publications de postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs de plus qu'en 2017 (+22,6%)
- 5 requalifications d'emplois enseignants
- 7 créations d'emplois BIATSS pour l'accompagnement de l'activité des composantes et des axes de développement stratégiques de l'université
- 8 requalifications d'emplois BIATSS

L'IMMOBILIER**Patrimoine immobilier UNICAEN dédié à l'enseignement
comparé à des universités de même nature**

Rang national / 74	université	m ²	effectifs pondérés	m ² par étudiant <i>pondéré</i>
2	Caen	193717	40013	4,84
5	Rouen	168177	39074	4,30
8	Poitiers	158936	38097	4,17
10	Amiens	144278	38867	3,71
26	Dijon	131458	45269	2,90
41	Tours	100079	38063	2,63

Années de référence : 2012 pour le patrimoine, 2011-2012 pour les effectifs

L'université a poursuivi sur la dynamique établie et lancée via l'adoption du Schéma directeur immobilier et d'aménagement · SDIA en juillet 2015, qui s'est concrétisée par le vote en conseil d'administration des dossiers d'expertise liés aux deux grandes opérations immobilières inscrites au CPER 2015–2020, les réhabilitations du bâtiment B (21 M.€ tdc) et de la station marine de Luc-sur-mer, le CREC (5,7 M.€ tdc). L'université a en même temps sollicité et obtenu la maîtrise d'ouvrage lui conférant la responsabilité pleine et entière des travaux. Ainsi le programme tel qu'il est établi par le SDIA est respecté, l'opération « bâtiment B » étant la phase d'amorçage d'un schéma directeur qui donne une vision patrimoniale à l'horizon 2035.

Plus précisément les travaux de désamiantage du bâtiment B (déconnectés de l'opération réhabilitation) ont débuté avant l'été pour prendre fin en novembre 2017, période qui verra l'établissement décider du choix d'un maître d'œuvre après une procédure de sélection engagée en juin dernier. Pour ce qui concerne le CREC, l'architecte sera choisi et retenu début 2018.

Aussi, le CPER en cours a été prolongé très récemment jusqu'en 2022, offrant à l'université une opportunité unique de présenter et négocier un nouveau et dernier projet avant avril 2018, et qui pourrait devenir emblématique au regard de la Région Normandie, très attentive à la stratégie immobilière développée par l'établissement. En soutien financier, l'université a par ailleurs montré sa volonté d'investir en sollicitant près de la Caisse des dépôts et consignations · CDC un prêt immobilier à taux zéro libellé croissance verte pour un montant de 5,5 M.€, après avoir été autorisée par le Recteur et la Direction régionale des finances publiques qui ont jugé que la situation financière de l'établissement permettait cet engagement sans précédent.

Outre cette procédure conventionnelle et habituelle liant l'État et la Région, l'université est invitée à réfléchir sur un mode innovant avec le PIA3 qui prévoit un volet immobilier et la création de sociétés universitaires et de recherche. Un travail préparatoire à la réflexion est engagé au sein de l'équipe de direction sur les thématiques attendues pour alimenter la réflexion et la décision du conseil d'administration : valorisation immobilière/plateforme technologique, formation continue, projets expérimentaux. Un Appel à manifestation d'intérêt · AMI sera ainsi requis et prévu durant le dernier trimestre 2017.

L'établissement a validé en même temps que le SDIA un Programme d'action énergie patrimoine · PAEP qui l'a amené à recruter un Manager énergie, chargé

de piloter la programmation et la réalisation des travaux liés principalement à la performance énergétique. C'est donc à partir de ces études que l'université a construit en collaboration avec la CDC un dispositif financier vertueux « Intrac-tanting » qui prévoit de réinvestir toutes les économies d'énergie réalisées à partir de bouquets de travaux bien identifiés à forte performance énergétique, sur une période de 10 ans et financé à 50 % par des avances remboursables versées très tôt en début de programme par la CDC. Cette démarche, qui se révèle complémentaire à toutes les actions stratégiques immobilières déjà menées, doit être conclue par convention en octobre 2017 pour un démarrage prévu début 2018.

La DIL (Direction de l'Immobilier et de la Logistique), service central, a engagé une démarche de recrutement basée sur un nécessaire monté en compétence afin de faire face et répondre positivement aux questions immobilières qui se posent déjà et plus encore dans les années à venir avec de très forts enjeux.

Plus précisément, l'accroissement du niveau d'expertise des pôles techniques s'est intensifié depuis 2013, notamment dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et du management de la maîtrise d'ouvrage (conduite d'opérations immobilières de grandes envergures).

La stratégie de gestion patrimoniale des locaux repose sur deux axes majeurs, le premier étant la mise en œuvre des projets immobiliers répondant aux besoins de l'offre de formation et de l'activité de recherche de l'université ainsi qu'à son développement, le second étant la mise en pratique réglementaire de la politique immobilière de l'État (accessibilité, sécurité, contrôles).

Ces deux axes ont amené inévitablement l'établissement à s'inscrire dans une démarche vertueuse d'optimisation des locaux en conjuguant une utilisation qui se veut fonctionnelle avec, dans la mesure du possible, une grande mutualisation des surfaces dédiées. À ce titre et depuis la rentrée universitaire 2017, toutes les activités du Département Agro de l'ESIX sont rassemblées sur le campus 2, un seul site au lieu de 3. Les effets sont très positifs et nombreux en termes d'organisation et d'efficacité pour les équipes pédagogique, administrative et technique ainsi que pour les étudiants. La dynamique interne à l'ESIX se voit renforcée, en particulier entre ses 2 départements, Agro et Mécatronique. Ainsi, de nouvelles mutualisations entre composantes du Campus 2 (UFR Sciences, ESIX et IUT de Caen) ont pu voir le jour permettant une réorganisation d'ampleur de l'exploitation globale des surfaces sur l'ensemble du site.

Par ailleurs, l'université s'est inscrite dans le processus de dévolution de son patrimoine initié en 2016 par le MESR et accompagné par la DIE et le MINEFI. Après avoir obtenu un avis favorable de l'Inspection générale en novembre 2016, l'université de Caen a dans la foulée été retenue et autorisée par le MESR à lancer la démarche, comme Tours, Bordeaux et Aix-Marseille.

Cette dévolution permettrait à l'université de devenir propriétaire de son patrimoine immobilier et d'avoir les bénéfices des actions menées dans le cadre de sa stratégie immobilière (affectation intégrale des produits de cession, possibilité de valoriser le patrimoine, etc.) L'université jouirait ainsi d'une grande liberté et d'une autonomie stratégique qui pourrait lui permettre de réfléchir à de nouveaux modèles économiques en matière de gestion patrimoniale. La dévolution devrait être effective en 2018–2019.

Enfin, en préalable de l'acte de dévolution et afin de programmer les actions identifiées dans le SDIA, l'université doit maintenant rédiger son deuxième Schéma pluriannuel de stratégie immobilière · SPSI, le premier ayant été produit pour la période 2012–2017 avec une mise en œuvre à 100 % des opérations inscrites.

Ce SPSI, décliné pour la prochaine période de 5 ans, sera fortement axé sur la prise en compte de la performance énergétique des bâtiments, de la révolution numérique pédagogique et immobilière (BIM) et aussi largement marqué par l'amélioration de la vie étudiante dans les locaux. L'université a pris la décision de créer une commission patrimoine au sein de l'établissement qui aura en charge de réfléchir aux orientations stratégiques et de faire des propositions au conseil d'administration.

LE SYSTÈME D'INFORMATION

L'année 2016–2017 a vu la poursuite des travaux engagés autour de l'organisation des équipes de support de proximité sur tous les campus. Cette réorganisation a aussi permis de limiter l'accès aux marchés informatiques Matinfo4 aux seuls informaticiens des supports de campus qui sont rattachés à la DSI afin d'une part, d'apporter du conseil aux utilisateurs lors de leurs achats et d'autre part d'avoir une meilleure visibilité des matériels à configurer et à intégrer dans le nouveau réseau disponible sur tous les campus de l'établissement.

La migration vers le nouveau réseau répondant aux préconisations de la Politique de sécurité des systèmes informatiques de l'État · PSSIE évolue puisque 60% des matériels utilisent désormais la nouvelle architecture. Le déploiement du domaine windows unique « campus », disponible depuis deux années se poursuit. L'ancien domaine pédagogique « Pedago1 » a été totalement migré vers le domaine « campus » et deux tiers des machines de l'ancien domaine pour les personnels « CRISI » sont désormais intégrées au domaine « campus ». L'objectif est de finaliser ces migrations au cours de l'année 2017–2018 ce qui permettra à un enseignant de se connecter à une machine de l'établissement dans les mêmes conditions pour enseigner qu'il soit à Alençon, l'IAE où un poste de l'IUT au campus 2.

Pour le réseau régional, la région Normandie a décidé de fusionner le réseau régional bas-normand « Vikman » et le réseau régional haut-normand « Syrhan » en un seul réseau nommé « Syvik » avec une gestion confiée à l'association Criann qui gérait historiquement le réseau haut-normand. La migration vers ce nouveau réseau régional est effective sur tous les campus depuis le 30 août 2017 avec de bien meilleures performances que celles fournies par le prestataire antérieur SFR. Cette migration du réseau régional et l'augmentation des performances va permettre au campus d'Alençon d'accélérer la migration de son Système d'Information vers les nouvelles infrastructures de l'établissement.

Côté système d'information, les travaux se poursuivent pour compléter les différentes briques du système d'information notamment la plus importante, le référentiel de données unique pour l'établissement. Ce référentiel de données et la nouvelle politique de gestion des comptes d'accès au Système d'Information devraient être déployés au premier trimestre 2018. Parallèlement à ce point

crucial du système d'information qu'est le projet référentiel de données, l'outil ZEBU, zone d'élaboration budgétaire a dû être développé pour sécuriser et faciliter la construction du budget 2017–2018 en mode GBCP. Cet outil construit avec la Cellule d'aide au pilotage permet l'élaboration du budget de façon déconcentrée et permet un dialogue lors de sa construction. Cet outil permettra aussi très prochainement une saisie automatique du budget dans SIFAC, ce qui évitera une ressaisie des informations remontées des services et composantes par la DAFB.

Côté formation, le projet OSE qui organise les services d'enseignement, a continué à être développé via l'intégration d'un module permettant la gestion des charges, ce qui a permis d'estimer la soutenabilité de la nouvelle offre de formation. La mise en place de cette nouvelle offre a, par ailleurs, nécessité le développement d'une nouvelle application : UNIFORM. Développée avec l'aide d'un groupe projet regroupant les services centraux, communs et les composantes, l'application permet une description de notre offre de formation adaptée à tous les supports (plaquettes, sites web, etc.). L'outil permet à chacun (DEVE, EOI, SUFCA, CEMU, direction de la communication, responsable de diplôme, directeur de composante...) de remplir les informations de description d'une formation en fonction du rôle qui lui incombe. UNIFORM automatise la production des plaquettes de communication, des pages web décrivant les formations, des suppléments au diplôme, du guide des études évitant ainsi à tous les intervenants de faire plusieurs fois le même travail. UNIFORM participe ainsi à la création d'un « vrai » système d'information puisqu'il utilise en partie les référentiels existants et les complète grâce aux saisies des différents intervenants.

Côté Recherche, plusieurs actions ont été menées pour construire un système d'information et des services à destination de la recherche comme OSCAR (Organisation et Suivi des Contrats et Activités de Recherche). Pour les doctorants, l'application SODOCT offre aux différents acteurs du circuit des thèses UNICAEN une vision d'ensemble sur les thèses préparées à l'université de Caen Normandie. Elle permet la gestion du dépôt de la thèse sous forme numérique, pour archivage et affichage dans le portail national : theses.fr.

Côté service à destination de la recherche, deux évolutions majeures ont eu lieu cette année. Tout d'abord, l'espace de stockage Netapp a été renouvelé, il permettra d'augmenter très prochainement l'espace de stockage disponible pour chaque utilisateur de l'établissement de 8 à plus de 30 Go. Enfin, depuis septembre 2016, un service de stockage payant est désormais disponible, il est destiné prin-

cipalement à la recherche pour de gros besoins de stockage à haute performance, en utilisant soit la technologie Netapp, soit la technologie opensource CEPH en fonction des contraintes techniques. Il est disponible avec ou sans sauvegarde et peut être pris en charge par le financement des contrats de recherche.

Enfin, l'année qui vient de s'écouler a vu la reconnaissance des outils développés au sein de l'établissement par le ministère et dans d'autres établissements français. Une journée de présentation de l'application OSE a eu lieu le 24 mai 2017 à Caen et a regroupé plus de 15 universités françaises s'intéressant à l'outil. Ceci conduit désormais l'AMUE à s'intéresser à l'application pour compléter son offre logicielle. Plusieurs universités ont montré leur intérêt pour l'application dont l'université de Montpellier qui a d'ores et déjà indiqué qu'elle voulait déployer l'application prochainement. L'autre outil qui intéresse les autres établissements est Oscar, l'outil de gestion de contrat. De nombreuses présentations de l'application ont eu lieu depuis septembre 2016, dont une auprès du réseau des responsables de direction de la recherche d'établissements au mois de mars 2017 et une autre le 7 juillet 2017 organisée par l'AMUE. De nombreux établissements sont en phase de décision pour savoir s'ils déploieront l'application au sein de leur établissement et trois ont déjà décidé qu'ils l'utiliseraient début 2018, les universités de Rennes 1, Limoges et Tours ainsi que l'INSA Rouen au sein de la COMUE.

D'autres applications ont été mises en place en raison des évolutions réglementaires telles e-candidat ou en raison du contexte national telles esmsu pour l'envoi de SMS aux personnels et étudiants dans le cadre du plan de sécurisation des campus.

Dernier point important pour l'établissement, un projet de déploiement généralisé de Wifi dans les amphithéâtres a été déposé auprès de la région Normandie dans le cadre des RIN Actions Sup et a été accepté. Ce projet global de 1,59 M d'euros sur quatre ans, financé à hauteur d'un million d'euros par la région, permettra en 2017/2018, d'augmenter le cœur de réseau de 10Gb/s à 40 Gb/s, de rénover ou d'augmenter les fibres entre les différents bâtiments au sein de chaque campus, de déployer du haut débit à la prise de chaque personnel et de déployer du wifi haute densité dans tous les amphithéâtres de l'établissement pour les étudiants et les nouvelles formes de pédagogie. La première tranche des travaux sera réalisée en 2017/2018, elle concernera le campus 2.

COMMUNICATION

Avant de proposer un bilan de cette année 2016–2017, il est important de rappeler les missions de cette direction qui a considérablement évolué cette dernière année à l'occasion de la fin du contrat d'établissement.

SON RÔLE

La direction de la communication met en œuvre la politique de communication définie par la direction de l'université en matière d'information et de communication.

En charge de la promotion de l'image et de l'identité UNICAEN et de la diffusion des informations de l'université, le service élabore et met en œuvre les actions et outils de communication en direction de ses publics, internes comme externes.

SES MISSIONS

Les missions de la Direction de la communication répondent à deux ambitions :

- À l'externe : positionner l'université de Caen Normandie comme la référence de l'enseignement supérieur en région et comme un pôle majeur au niveau national et international, dans les domaines de la recherche, de la valorisation et de la formation ;
- À l'interne : créer un esprit fédérateur «université de Caen Normandie» au sein des composantes, en favorisant la mutualisation et la diffusion de l'information.

Pour répondre à ses ambitions, en gardant le cap fixé par le président de l'université : « la réussite du plus grand nombre dans l'acquisition des connaissances et des compétences ».

Ainsi de nombreuses actions ont été menées dans l'objectif d'améliorer le niveau de service aux étudiants. Par exemple :

- en augmentant le niveau et la qualité d'information avec les réseaux sociaux notamment, outils de communication très prisés de nos étudiants ;
- en s'appuyant sur nos publications avec 8 numéros de Phénix sur 18 mois et 5 numéros de Prisme, le magazine de la recherche UNICAEN ;
- en proposant une signalétique nouvelle sur le campus 1 appelée à s'étendre aux autres campus ;

- en coordonnant des actions avec la Mission des vice-présidents étudiants pour l'accueil des nouveaux étudiants à la rentrée...

Enfin la mise en place d'une Journée portes ouvertes · JPO commune à l'ensemble de l'établissement verra également le jour en mars 2018 pour proposer une meilleure visibilité et connaissance de notre établissement et de ses formations.

L'année 2016–2017 a également vu la mise en place de nombreuses actions culturelles coordonnées par la Direction de la communication, notamment dans le cadre des 60 ans de la reconstruction de l'université. Cet ensemble a permis de faire rayonner notre université à la fois auprès des citoyens normands, mais aussi au-delà de nos frontières. La Maison de la culture verra ainsi le jour en septembre 2017.

La couverture presse en a été considérablement augmentée et nous avons été suivis assidûment par la presse régionale sur toutes les actions menées dans l'année.

SON ORGANISATION

La Direction de la communication s'est fortement réorganisée pour répondre à ses objectifs, aux attentes de la communauté et à un besoin d'information grandissant. Notre direction s'est donc étoffée en mutualisant et en intégrant des compétences venant de composantes et de services. Avec l'arrivée de ces nouveaux collègues l'expertise de la direction augmente sur la réalisation de l'ensemble des supports de communication, mais aussi dans la logistique événementielle (1 personne venant de la DIL), dans les relations presse, dans la réalisation multi supports (3 chargées de communication 360°), et la constitution d'un fonds photo pour les publications avec un agent spécialisé dans la prise de vue.

La logique de cette nouvelle organisation croise une organisation par métiers de la communication, par grands projets et par suivi de service ou composante. Les agents de la direction sont donc tout à la fois dans le conseil en communication et l'opérationnel (dans la production des outils notamment).

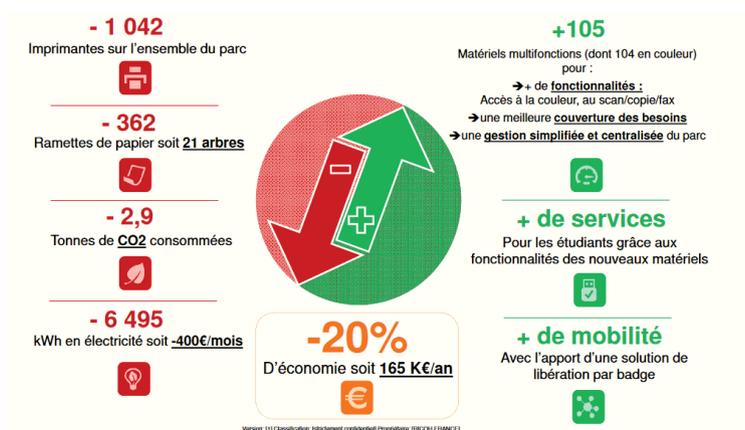
LA COMMUNICATION RECHERCHE

Il est à noter que la communication recherche est un sujet transversal que l'on retrouve en particulier dans les pôles édition/rédaction et événementiel, avec une chargée de communication et de médiation spécialisée. Le magazine Prisme s'est désormais bien implanté et il ouvert sur la toute la recherche à l'université.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

POLITIQUE D'IMPRESSION

Un audit a été réalisé pour faire évoluer la politique d'impression de l'établissement. Aujourd'hui plus de 22 tonnes de CO2 par mois, demain moins de 2,9 tonnes par mois ; -58,5% de consommation électrique et - 10,3% de papier en moins par mois (362 ramettes) ce qui représente pour l'environnement 3,6 tonnes de bois et 85 000 litres d'eau économisés.



MARCHÉ PAPIER RECYCLÉ

- Priorité donnée au papier utilisant des fibres recyclées agricoles qui ne nécessite pas de phase de désencrage comme pour le papier recyclé classique laquelle nécessite l'emploi de produits chimiques dont l'élimination est un problème. Techniquement ces papiers atteignent des blancheurs maximales. La matière première est achetée après la récolte permettant de valoriser les rejets agricoles.
- Développement des modalités de tri du papier pour recyclage (DIL).

INSTALLATION DES GARAGES À VÉLOS

- 200 places, juillet 2017
- Projet d'atelier remise à neuf, réparation entretien de vélo accompagné par l'association Velissol dans un ancien garage sous à l'arrière du bâtiment N.

ACTION DE SENSIBILISATION

- Zones de fauche tardive sur les campus 1 et 2 depuis plusieurs années.
- Des ruches sur les campus 1 & 2 avec l'Asso Caennaise des Etudiants Naturalistes (ACEN) : le projet d'installation de ruches en collaboration avec des apiculteurs a été abandonné pour des raisons d'implantation et d'entretien. Le projet des ruches à abeilles solitaires constitue une approche innovante de la sensibilisation à la biodiversité. Ces dernières étant inoffensives et ne produisant pas de miel, les ruches sont faciles à mettre en œuvre, à entretenir et peuvent être facilement implantées dans les milieux urbains. Ce sont donc de parfaites pollinisatrices pour le maintien de la biodiversité.
- Site universitaire d'Alençon-Damigny : sensibilisation à la biodiversité : développement des zones de fauche tardive et hôtel à insectes.

SOUTIEN AUX PROJETS ET INITIATIVES ÉTUDIANTES

- Caenpousse, un projet de jardin partagé sur le campus 1 mis en place l'an dernier par un groupe d'étudiants nommés les « fous-fleuristes » ;
- AGORAé, épicerie solidaire étudiante, propose une initiation à la consommation responsable et au développement durable. Ce projet a d'ailleurs reçu le grand prix lors de la remise des Trophées des associations au Salon de L'Étudiant.

MANIFESTATIONS

- Forum Sant'Étudiant (Mutualité Française, SUMPPS, ville de Caen) qui concerne la santé au sens large (alimentation, sommeil, activités physiques) mais également une sensibilisation des éco-gestes du quotidien.



- Premières Rencontres normandes du développement durable en décembre 2016, Cet événement rassemble tous les acteurs du territoire (entreprises, collectivités, associations, chambres consulaires, établissements d'enseignement, de formation et de recherche, services de l'État...) audience lycéens et étudiants, mise en lumière des recherches et des formations du domaine.
- Accueil du Tour de France « Agir Ensemble » sur le thème de l'Eco-responsabilité en partenariat avec le CROUS, et la ville de Caen
- Rencontres nationales IRD2 sur la biodiversité mars 2017

FORMATIONS UNICAEN

Notre nouvelle offre de formation propose plus de diplômes intégrant le développement durable.

- 1 certificat informatique et internet (C2i) Métiers de l'environnement et de l'aménagement durables (C2i2mead). Le C2i Niveau 1 voit sa dernière année d'existence en l'état. Il sera remplacé par le projet PIX (<https://pix.beta.gouv.fr>) à partir de la rentrée 2018 et est en expérimentation actuellement dans plusieurs établissements dont nous avons choisi de ne pas faire partie pour une fois. La mise en place de la nouvelle offre de formation demande suffisamment aux équipes pour ne pas complexifier la situation et attendre la rentrée prochaine.
- 1 diplôme d'université (DU) Aménagement, environnement et développement durable (AEDDUR)
- 6 diplômes universitaires de technologie (DUT)
- 6 licences professionnelles (LP)
- 1 licence de géographie avec de nombreux modules tout au long de la licence
- des unités d'enseignement (UE) dans plusieurs de ses licences (Sciences de la terre, Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur, Sociologie, Biologie, Économie-gestion parcours Management du social et de la santé)
- 7 Masters DD/RS plus 14 autres comportant des modules spécifiques
- 1 diplôme d'État de docteur en pharmacie comprenant un volet DD
- 1 diplôme d'ingénieur Production industrielle, parcours Énergies marines renouvelables

Toutes ces actions montrent que désormais la culture de développement durable est très présente dans toutes les activités de notre établissement.

Toute l'équipe de la Présidence
remercie chaleureusement
l'ensemble des personnels
qui ont participé à la réalisation
de cette publication

responsable de publication

Pierre Denise

rédaction

équipe Présidence

conception

dir. Communication

fabrication

service Reprographie centrale · DIL

